

DIAGNOSTIC SECTORIEL

CONSTRUCTION & BOIS (MÉTIERS DU BOIS DANS LA
CONSTRUCTION)

Octobre 2024



BASSIN EFE
INSTANCE BASSIN ■ ENSEIGNEMENT QUALIFIANT ■ FORMATION ■ EMPLOI
NAMUR



TABLE DES MATIÈRES

2

TABLE DES MATIÈRES	2
1. INTRODUCTION	3
1. Cadre et objectif de ce diagnostic	3
2. Méthodologie d'analyse sectorielle	4
3. Situation et principales évolutions dans le secteur	6
1. LE MARCHÉ DE L'EMPLOI	16
1.1. Tableau synoptique des besoins du marché de l'emploi	16
2. L'OFFRE D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE	20
2.1. Cartographie de l'offre d'enseignement/formation	20
2.2. Tableaux de l'offre d'enseignement/formation du territoire du Bassin de Namur	29
2.3. Centre de Technologies avancées (CTA), Centre de compétences (CDC) et Centres de Validation des compétences	43
2.4. Validation des compétences	47
3. THÉMATIQUES COMMUNES ET RECOMMANDATIONS	48
3.1. Thématiques communes : liste des métiers prioritaires maintien/création de l'offre	48
3.2. Recommandations	55
4. CONTACT	57



1. INTRODUCTION

1. Cadre et objectif de ce diagnostic

3

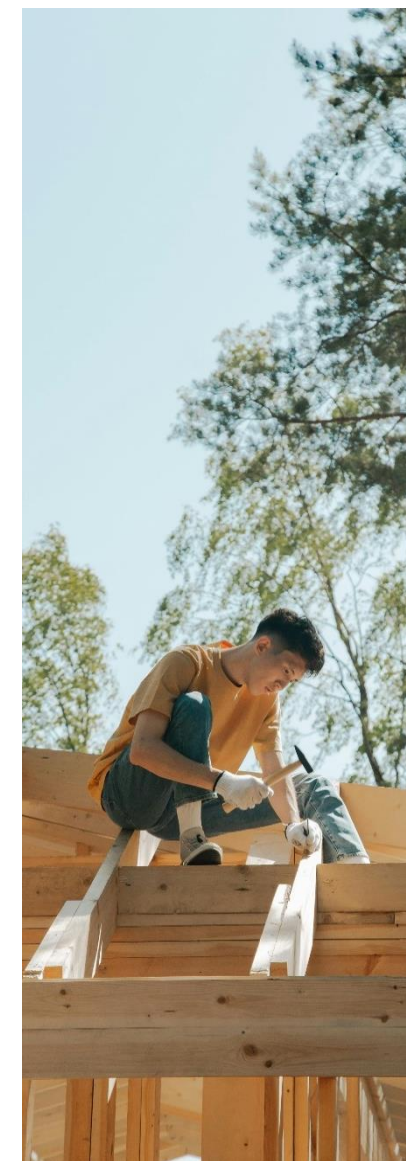
En avril 2014, les Parlements de la Région wallonne, de la Fédération Wallonie –Bruxelles et de la Commission communautaire française adoptaient le Décret portant assentiment à l'Accord de coopération du 20 mars 2014 relatif à la mise en œuvre des Bassins Enseignement qualifiant formation emploi (Bassins EFE).

Les Instances Bassins Enseignement qualifiant Formation Emploi ont été instaurées en février 2015, avec pour mission d'assurer un rôle d'interface et de concertation au niveau sous-régional entre les interlocuteurs sociaux, les acteurs locaux de l'enseignement qualifiant, de la formation professionnelle, de l'emploi et de l'insertion. Elles ont aussi pour rôle d'apporter un appui au pilotage de l'enseignement qualifiant et de la formation professionnelle en orientant l'offre d'enseignement et de formation en fonction des besoins du marché de l'emploi et de favoriser l'émergence de projets concrets, en synergie avec les acteurs concernés.

L'Accord de Coopération prévoit que les IBEFE réalisent chaque année **un rapport analytique et prospectif, reprenant une série de données et analyses** portant sur le contexte socio-économique du territoire, l'offre d'enseignement qualifiant et de formation professionnelle, les besoins économiques et sociaux et les ressources permettant l'évolution de l'offre ; ainsi **qu'un diagnostic et une série de pistes de travail et de recommandations, principalement en vue d'adapter l'offre de formation et d'enseignement aux besoins du marché de l'emploi, au niveau local.**

Entre 2015 et 2017, les IBEFE ont produit de premiers diagnostics et rapports. Avec le soutien de l'IWEPS, ils ont élaboré une méthodologie commune afin de rédiger des rapports analytiques et prospectifs comparables entre territoires de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

C'est en 2018 qu'a été édité le premier rapport analytique et prospectif complet commun à l'ensemble des IBEFE. L'assemblée des Bassins a alors opté pour une rédaction trisannuelle de ce rapport, moyennant une révision annuelle des thématiques communes et des recommandations formulées par chaque IBEFE.



Aujourd'hui, en 2024, parallèlement à l'élaboration d'un nouveau rapport et avec le soutien de ses partenaires et acteurs locaux de l'emploi, l'enseignement et la formation, l'IBEFE de Namur a réalisé un travail de diagnostic et d'analyse plus approfondis sur plusieurs secteurs d'activités.

Ces diagnostics, de même que la version intégrale du rapport analytique et prospectif 2024 sont consultables et téléchargeables sur : www.bassinefe-namur.be (Onglet Publications).

4

2. Méthodologie d'analyse sectorielle

DÉCOUPAGE DU SECTEUR ET IDENTIFICATION DES GRAPPES-MÉTIERS

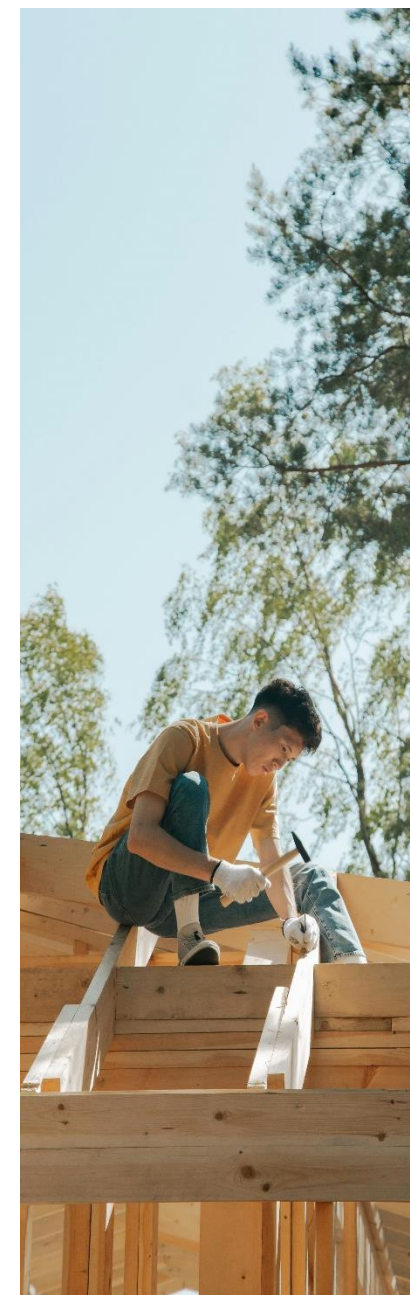
La première étape du travail d'analyse a consisté en l'identification des différentes activités et grappes métiers en lien avec le domaine/secteur. Pour ce faire, deux outils ont été utilisés : la **nomenclature ROME-V3** utilisée par le Service Public de l'Emploi et la description des **grappes et des profils-métiers** définie par le **SFMQ**, le Service Francophone des Métiers et des qualifications.

LES 3 ÉTAPES DU TRAVAIL DE DIAGNOSTIC

Ce diagnostic sectoriel s'est établi sur la base d'une double analyse : celle des **besoins du marché de l'emploi** et celle de **l'offre d'enseignement et de formation**. Pour chacune de ces étapes, des données qualitatives et statistiques ont été traitées et analysées dans un premier temps.

Dans un second temps, ces données ont été soumises à un **large panel de partenaires de l'Enseignement, de la Formation et de l'Emploi** ayant une expertise dans le secteur analysé. Leurs témoignages, commentaires et apports ont été partagés lors des **réunions de concertation sectorielle** mais aussi lors d'échanges qui ont précédé ou suivi ces rencontres. La réunion sectorielle concernant le présent secteur s'est déroulée le 15 avril 2024 en présentiel.

La troisième et dernière étape de ce travail de diagnostic a consisté en la **traduction en recommandations** des différentes données et informations quantitatives et qualitatives récoltées.



Besoins du marché de l'emploi

Afin d'identifier les besoins du marché de l'emploi, une analyse transversale a été menée à partir des études et des données quantitatives les plus récentes disponibles par « Profil-Métier ».

Voici la liste des différentes sources qui ont été consultées et synthétisées et qui ont permis la construction d'un tableau synoptique des métiers.

5

1. Les fonctions critiques et métiers en pénurie au cours des années 2021, 2022, 2023 et 2024 - Le Forem
2. Les opportunités d'emploi traitées par le Forem en 2023 pour la Direction régionale de Namur - Le Forem
3. Tableaux de bord GARMO, Gestion Active de la Réserve de Main-d'œuvre - Le Forem

Offre d'enseignement et de formation professionnelle

À partir des données administratives fournies par les différents opérateurs d'enseignement et de formation, des cartographies ont été réalisées afin de mieux visibiliser la répartition géographique des offres de formation et d'enseignement par secteur/domaine d'activités.

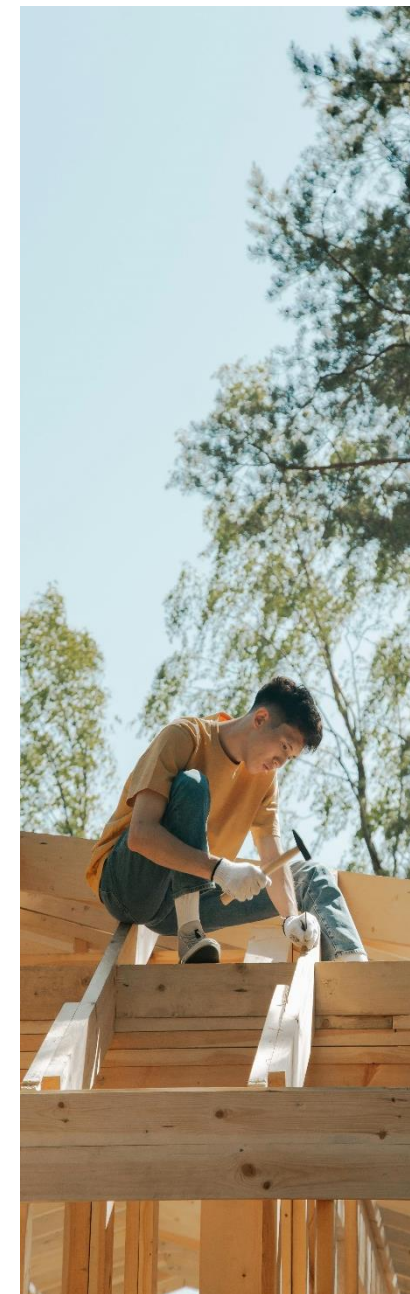
Voici la liste des différentes données et offres de formation exploitées, à savoir les données du/des :

1. Forem
2. IFAPME
3. Enseignement de Promotion sociale
4. Centres d'Insertion Socio-Professionnelle
5. Centres de Formation et d'Insertion Socio-Professionnelle Adaptés
6. Établissements d'enseignement secondaire qualifiant
7. Centres de Technologies Avancées
8. Centres de Compétences
9. Centres de Validation des Compétences.

Celles-ci ont été complétées par des tableaux reprenant, par type d'opérateur, la fréquentation des diverses offres de formation.

Détermination de thématiques communes et de recommandations

Ayant préalablement identifié les grappes et profils-métiers déterminés grâce aux travaux du SFMQ, il a été possible, suivant l'analyse des besoins et des offres, d'émettre diverses **recommandations en termes de création ou de maintien de l'offre d'enseignement et de formation sur le territoire du bassin de Namur**. Ces recommandations ont été rédigées tant pour l'enseignement que pour l'offre



de formation professionnelle. Présentées sous forme de tableaux, elles sont accompagnées pour la plupart de commentaires qualitatifs.

Outre ce tableau, d'autres recommandations plus transversales sont également formulées. Elles concernent les recommandations relatives aux travaux du SFMQ, à l'orientation, aux stages et alternance, au partage des ressources et des équipements et encore à d'autres thématiques soulevées par les acteurs et partenaires de terrain.

6

3. Situation et principales évolutions dans le secteur

CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA WALLONIE

Vers l'obtention d'un label PEB A d'ici 2050 pour les logements en Wallonie

En 2030, l'objectif du PACE (Plan Air Climat Energie) est de réduire de 55% les émissions de gaz à effet de serre (GES) par rapport à 1990, à doubler les énergies renouvelables et améliorer la qualité de l'air en réduisant les pollutions atmosphériques qui sont un véritable enjeu de santé publique.

Dans le PACE, une multitude d'actions sont prévues par paliers de 10 ans, parmi celles-ci, on trouve les actions qui favorisent l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments afin de les transformer à consommation quasi nulle. L'horizon de 2050 permet à tous les propriétaires d'entreprendre des travaux pour atteindre progressivement le label PEB A.

Un calendrier d'obligations progressives de rénovation des biens résidentiels est fixé. Ce calendrier est différent que l'on soit propriétaire occupant ou propriétaire bailleur. Pour ce dernier, des labels énergétiques doivent être atteints à des échéances bien précises pour le ou les biens mis en location pour la première fois ou encore lors du changement de bailleur.

D'ici le 1^{er} janvier 2025, les logements devront obtenir minimum un score PEB F, suivi d'un PEB E d'ici 2028, d'un PEB D d'ici 2031 et ainsi de suite jusqu'à le label A d'ici 2050.

Pour les biens qui sont déjà en location, l'obligation interviendra au moment du changement de locataire, tous les 3 ans mais seulement à partir de 2027 (avec un label F minimum). En cas de changement de propriété, les nouveaux propriétaires auront 5 ans pour atteindre un niveau minimal de performance énergétique : label D à partir de 2026, label C à partir de 2031.



Afin d'aider les propriétaires à entreprendre leurs travaux de rénovation, 6 plateformes locales de rénovation énergétique existent pour mieux appréhender les démarches, l'obtention des primes, les obligations légales, les audits, les diagnostics.

Actuellement, le texte est soumis au secteur de la construction. Ensuite le gouvernement fixera les modalités pratiques du calendrier avec les exceptions et les sanctions en cas de non-respect des procédures. Après une dernière relecture, le texte partira au Parlement wallon pour l'adoption définitive.

Malgré l'impact négatif pour les propriétaires qui devront investir de l'argent, le PACE est aussi une opportunité de créer des emplois de qualité et non délocalisables sur une longue période puisque le deadline est fixé à 2050. Ces actions de rénovation cibleront les entreprises et les travailleurs de la construction ainsi que les demandeurs d'emploi qui cherchent un emploi dans ce secteur avec une attention toute particulière envers les jeunes et les femmes.

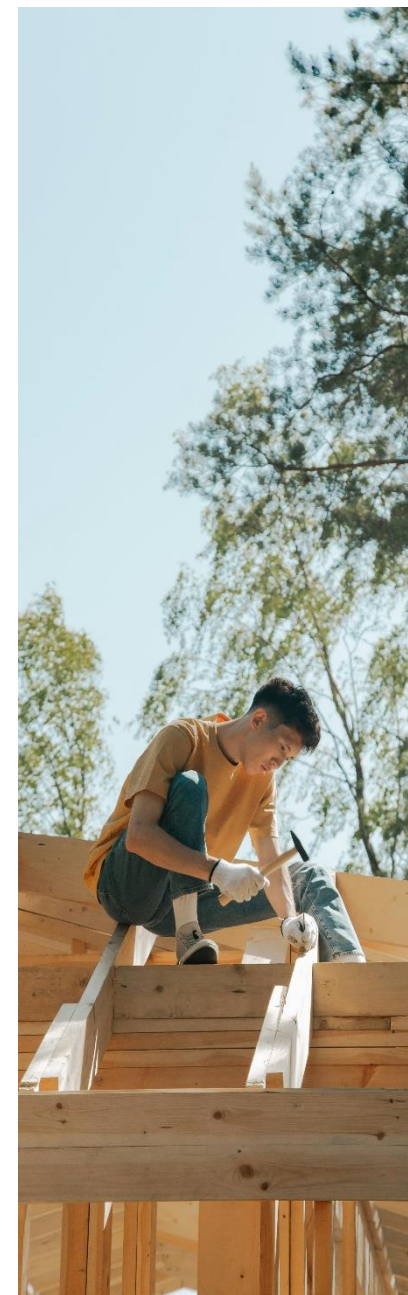
Embuild : des solutions pour un avenir durable !

Afin de présenter les solutions de la construction pour un avenir durable, Embuild a établi, dans le cadre des prochaines échéances électorales 2024, cinq memoranda (européen, fédéral, flamand, wallon et bruxellois).

Quatre objectifs généraux sont visés :

1. Davantage d'investissements publics

Selon la fédération, les infrastructures belges sont vétustes et ne résistent pas à l'épreuve du temps. La cause serait le manque systématique d'investissements publics à tous les niveaux de pouvoir depuis les années 1980. En 2022, la Belgique a consacré 2,7% de son PIB aux investissements publics, tandis que la moyenne européenne était de 3,2%, et que les pays voisins ont fait encore mieux, en investissant 3,2% pour les Pays-Bas, 3,7% pour la France et 4,1% pour le Luxembourg de leur PIB. Il est donc urgent de rattraper notre retard. Embuild plaide en faveur d'une norme d'investissements globale ambitieuse de minimum 4% du PIB en 2029 et 5% du PIB en 2034.



2. Une politique en faveur de logements durables et abordables

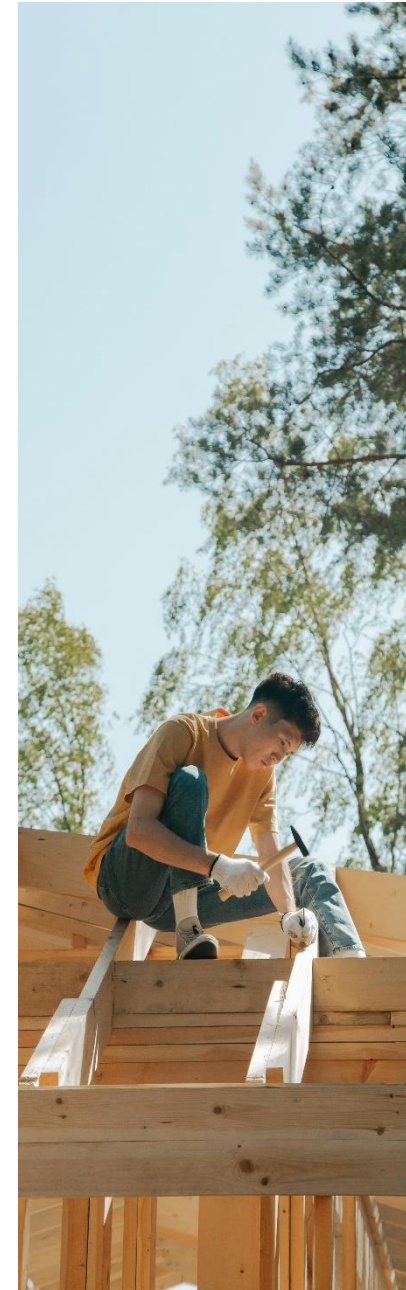
Se loger devient de plus en plus cher, tant à l'achat d'un bien neuf ou rénové, qu'à la location. Situation qui va encore s'aggraver à cause des objectifs climatiques européens de réduction des émissions de CO₂ de 55% à l'horizon 2030 qui impliqueront de tripler le taux de rénovation des logements. Cela entraînera une hausse supplémentaire de leur coût. Des solutions devront être proposées : les incitants fiscaux et financiers doivent être correctement définis et un cadre réglementaire approprié doit être défini pour faciliter le financement, aider à maîtriser les coûts et réduire les délais.

3. Des emplois attractifs dans la construction

L'intensification des investissements publics et la transition vers des logements durables et accessibles offrent un important potentiel d'emplois dans la construction. Pour pouvoir l'utiliser, deux conditions doivent être rencontrées : le coût salarial des travailleurs doit être suffisamment concurrentiel et la main-d'œuvre nécessaire doit être disponible. Le handicap salarial doit être supprimé pour pouvoir réduire davantage le risque de dumping social et augmenter les chances de transformer le potentiel d'emplois en véritables jobs dans la construction en Belgique. Pour attirer les talents disponibles vers le secteur de la construction, il importe que les pouvoirs publics fassent plus d'efforts dans l'activation des personnes inactives et dans l'amélioration de l'enseignement et des formations en fonction des besoins du secteur de la construction

4. Une chaîne de la construction tournée vers l'avenir

La chaîne de construction classique, basée sur les projets et une exécution par étapes successives, connaît ces dernières années une forte évolution, avec notamment des applications numériques (le BIM, les drones, la 3D ou la réalité virtuelle) mais également de nombreuses autres innovations en matière de matériaux, de matériel et de processus. Le rôle des 3 centres de recherche du secteur, Buildwise, Volta et le Centre de recherches routières est, à cet égard, fondamental. Ces évolutions vont permettre de rendre la chaîne de construction plus efficace. Tournée vers l'avenir, elle a également besoin d'une politique de soutien. C'est pourquoi Embuild demande aux autorités concernées de prévoir les adaptations réglementaires nécessaires ainsi qu'un soutien approprié en faveur de l'innovation et des trois centres de recherche du secteur.

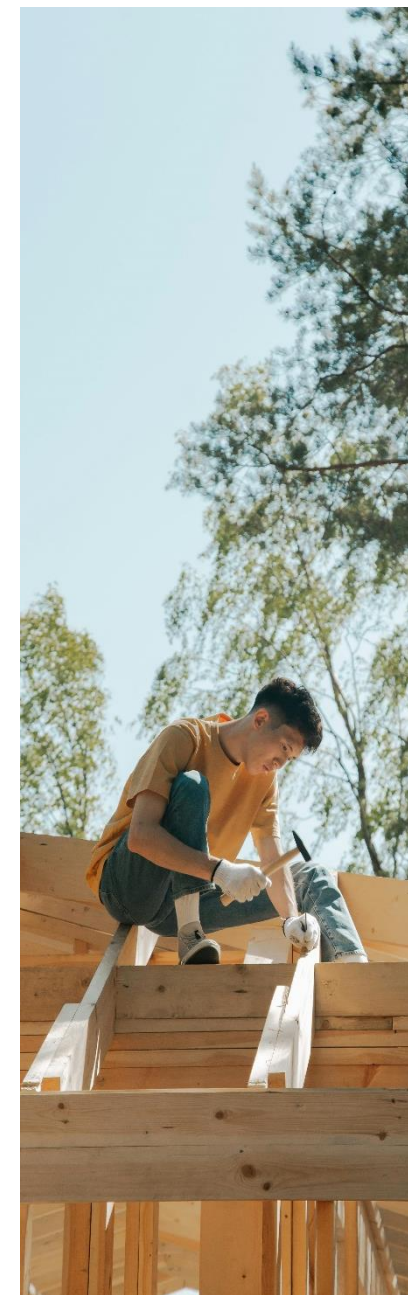


Quelles priorités au niveau wallon ?

Le secteur wallon de la construction a un chiffre d'affaires de 16,3 milliards d'euros pour une valeur ajoutée de 4,5 milliards d'euros. Il représente 5,1% de la valeur ajoutée régionale totale. Mais au-delà de son poids absolu, il génère une valeur ajoutée indirecte importante en raison de ses liens avec les autres secteurs productifs régionaux. En considérant la filière construction dans son ensemble (c'est-à-dire les activités en amont et en aval du secteur), on peut presque doubler son poids dans l'économie wallonne. Le secteur est également très intensif en main-d'œuvre, et compte 61.600 travailleurs salariés (2022), en croissance presque constante depuis 2015 (+4.500 salariés), auxquels s'ajoutent environ 24.000 travailleurs indépendants. Notons également, à l'instar de l'économie wallonne, que le secteur de la construction est composé majoritairement de petites et très petites entreprises. Sur un total de 34.400 entreprises, 96% sont des entreprises de moins de 10 travailleurs. En termes d'activité, le secteur terminait l'année 2022 avec un carnet de commandes de l'ordre de 5,7 mois, ce qui confirmait un retour à des niveaux d'activités se rapprochant de ceux rencontrés avant la crise du covid.

Cependant, certains sous-segments ont mieux performés tels que les activités de génie civil notamment grâce à la concrétisation des travaux des plans de relance, ou encore les activités de travaux de couverture.

D'autres sous-secteurs tels que les activités liées à la construction neuve affichaient un carnet de commandes en diminution, confirmé par la chute des permis d'urbanisme délivrés pour les maisons (-11%) et les appartements (-24%) en 2022. Il est donc impératif de continuer à produire de nouveaux logements pour répondre à la demande croissante, avec un besoin estimé de 65 000 logements d'ici 2030, ce qui nécessitera des constructions neuves, y compris la démolition et la reconstruction. De plus, il est crucial de souligner la pénurie de logements de qualité, en particulier au niveau énergétique, où seulement 0,2% des logements sont classés A++ et A+ et 1,3% sont classés A, tandis que 98,5% des logements sont classés de B à G. Pour atteindre l'objectif de 2050, qui est d'avoir une moyenne de label A, il faudra entreprendre une rénovation lourde et massive, avec un taux de rénovation actuel devant passer de 1% à 3%. En outre, le parc de logements actuel est inadapté à la composition actuelle des ménages, avec une forte augmentation des ménages composés d'une seule personne, ce qui pose des problèmes liés aux surfaces et à d'autres aspects. Pour remédier à cette situation, une rénovation lourde et massive est nécessaire, tout comme la création d'un cadre réglementaire permettant la densification réelle du bâti.



Priorités wallonnes

- Renforcement des investissements publics wallons
- Logements abordables
- Suffisamment de personnel de construction
- 10 • Accélérer la rénovation énergétique des bâtiments
- Accélérer et simplifier l'octroi des permis de construire

Bilan 2023 et priorités pour 2024

Embuild, la fédération de la construction, présente son rapport d'activité 2023 et met en lumière ses actions liées à l'emploi.

2023, une année compliquée et contrastée

En décembre, le rapport d'activité 2023 d'Embuild fait état d'une diminution de 0,3% de l'activité globale de la construction en Belgique. L'enquête de conjoncture parue quelques semaines plus tôt précise aussi que le secteur de la construction de nouveaux logements et de la rénovation résidentielle est actuellement en grande difficulté.

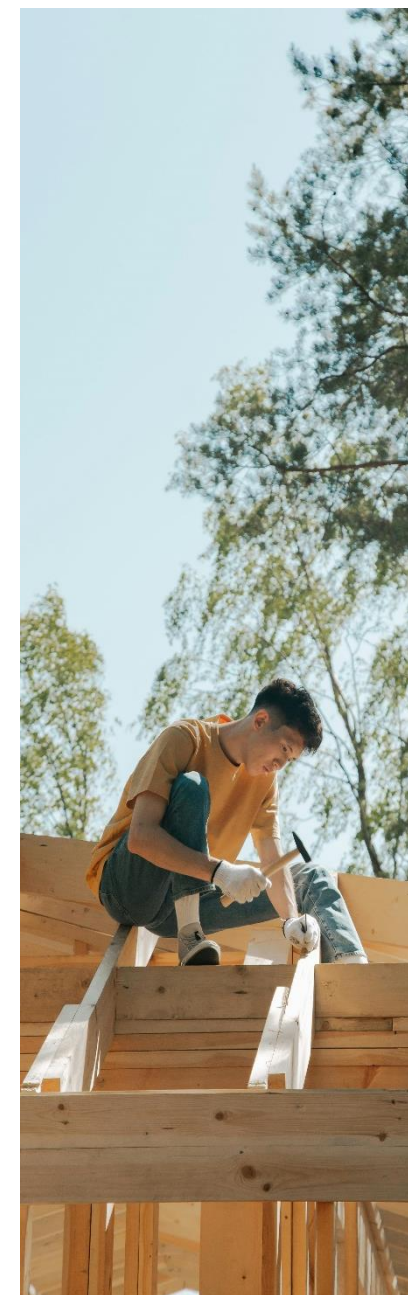
Néanmoins certains sous-secteurs s'en sortent plus ou moins bien.

Les travaux d'infrastructure se portent encore bien (+4,7%) stimulés par les plans de relance et les investissements des pouvoirs locaux. La rénovation de logements (+2,4%) et la rénovation non résidentielle (+1,6%) tirent aussi leur épingle du jeu tandis que la construction non résidentielle (-3,3%) et surtout la construction résidentielle (moins 5 à 8%) subissent de plein fouet les hausses des taux d'intérêt hypothécaires (de 1% à 3,5% en un an) ainsi que la hausse du prix des matériaux et des frais de personnel.

En effet, plus de neuf entreprises de construction et d'installation sur dix remarquent que leurs clients éprouvent plus de difficultés à emprunter les sommes dont ils ont besoin. 52% déclarent que leurs carnets de commandes sont moins bien remplis que d'habitude et 62% sont aussi confrontées à une baisse des contacts pour de nouveaux contrats.

Zoom sur des projets réalisés au niveau de l'emploi

Le rapport d'activité 2023 met en lumière des avancées réalisées par Embuild au niveau de l'emploi, de la formation et de l'enseignement



En Wallonie

Synergies avec le Forem, via un Plan d'action prioritaire dans le cadre du Comité stratégique réunissant organes directeurs du Forem ainsi que les Directions territoriales et les partenaires sociaux de la construction, membres du BoP@Wallonie.

Synergies avec l'IFAPME pour stimuler l'alternance, notamment via la majoration de 100 euros de la rétribution des apprenants.

Etude annuelle (Embuild Wallonie – Constructiv) de recensement des besoins de main-d'œuvre du secteur pour la définition des métiers en pénurie.

Plan d'action en partenariat avec le gouvernement wallon en vue d'accorder des primes et des aides spécifiques à destination des personnes qui se forment à un métier du secteur de la construction.

Organisation de la campagne sectorielle « Je construis mon avenir » afin de redorer l'image des métiers du secteur en collaboration avec le Gouvernement wallon.

Événement « Builder Games » qui vise à la promotion des métiers du secteur auprès des jeunes. L'événement se présentait cette année sous la forme d'un grand teambuilding pour les élèves du qualifiant.

2024 ne s'annonce pas mieux !

Près de deux entreprises de construction résidentielle sur trois (63%) et 46% des entreprises de rénovation résidentielle s'attendent également à ce que l'année 2024 soit encore plus mauvaise, avec une baisse des investissements, de l'activité et de la rentabilité.

En termes d'emploi, 57% des entreprises actives dans la construction de logements neufs et 45% dans la rénovation de logements s'attendent à une détérioration en 2024.

Une lueur d'espoir... et des propositions

Embuild précise néanmoins qu'il est toujours rentable, à long terme pour les consommateurs de réaliser leur projet de construction ou de rénovation. En effet, grâce à l'indexation des salaires, le pouvoir d'achat des Belges n'a pas été impacté. En outre, Les taux hypothécaires restent inférieurs à l'inflation et faibles dans une perspective historique.

Mais selon la fédération de la construction, des politiques de soutien restent nécessaires. C'est pourquoi, elle plaide notamment, par exemple, pour le maintien en 2024, voire définitivement, de la baisse de la TVA à 6% sur les démolitions-reconstructions, sur l'installation de panneaux solaires, de chauffe-eau solaires et de pompes à chaleur dans les logements de moins de 10 ans, obtenue en 2023 afin de limiter les coûts.



Anticipation des besoins en compétences et formations dans la chaîne de valeur de la construction

Avec près de 60.000 collaborateurs, le secteur de la construction figure parmi les poids lourds de l'emploi en Wallonie. Actuellement, plus de 2.000 offres d'emploi rien que pour la Wallonie sont à pourvoir sur le site du Forem et les besoins en main-d'œuvre devraient encore croître, notamment avec les nombreux chantiers en cours et à venir dans le cadre des plans de reconstruction et de relance gouvernementaux.

12

Le Forem, en collaboration avec une cinquantaine d'experts, a identifié et quantifié l'impact des évolutions qui vont traverser ce secteur. Près de 50 facteurs ressortent du travail mené. Les experts ont pointé le recours croissant à des outils digitaux, la numérisation de nombreux métiers, ainsi que l'évolution de la réglementation environnementale, le développement de l'économie circulaire et la rénovation énergétique. Les conséquences de ces évolutions sont importantes par rapport aux besoins en main-d'œuvre qualifiée. Si les besoins en compétences divergent d'un métier à un autre, l'ampleur est également fort différente d'un métier à l'autre. Publiée fin 2021, cette étude permet également au Forem de vérifier l'adéquation entre ses formations et les besoins du secteur de la construction.

Ainsi, si les compétences techniques dites « de base » des métiers demeurent essentielles, de nouvelles compétences, principalement technologiques et numériques, s'ajouteront à ces dernières. Selon les professionnels du secteur, les cinq prochaines années verront une nette augmentation de l'utilisation des outils de communication courants, des logiciels professionnels, des solutions de modélisation ou de gestion intégrée, essentiellement le Building Information Modeling (BIM) et de la connectivité des appareils. De même, la robotisation et l'automatisation commencent déjà à gagner les ateliers de préfabrication et les entrepôts de matériaux par exemple, réclamant ainsi des compétences en machines à commandes numériques. Ces nouveaux outils qui commencent à apparaître dans la construction nécessiteront de pouvoir gérer ses appareils, les programmer et les entretenir.

En parallèle à ces évolutions, l'ensemble des métiers demanderont un accroissement de la connaissance en matière d'écologie et d'écoconstruction : développement de l'utilisation de structure bois, amélioration des performances de l'isolation et utilisation de nouveaux matériaux – biosourcés par exemple – ou même réutilisation de matériaux via la construction circulaire, diminution des déchets produits, maîtrise du bilan carbone ou encore de la performance énergétique accrue des bâtiments, pour ne lister que ces points.



Conflit en Ukraine, conséquences pour le secteur de la construction

Quel est l'impact du conflit en Ukraine sur les prix des matériaux de construction ?

Le conflit en Ukraine entraîne des conséquences importantes sur la disponibilité, l'importation et les prix des matériaux. En outre, le coût de l'énergie (pétrole et du gaz) a fortement augmenté depuis le début du conflit en Ukraine et se répercute sur le prix des matériaux, les ressources énergétiques étant nécessaire à leur production et leur acheminement.

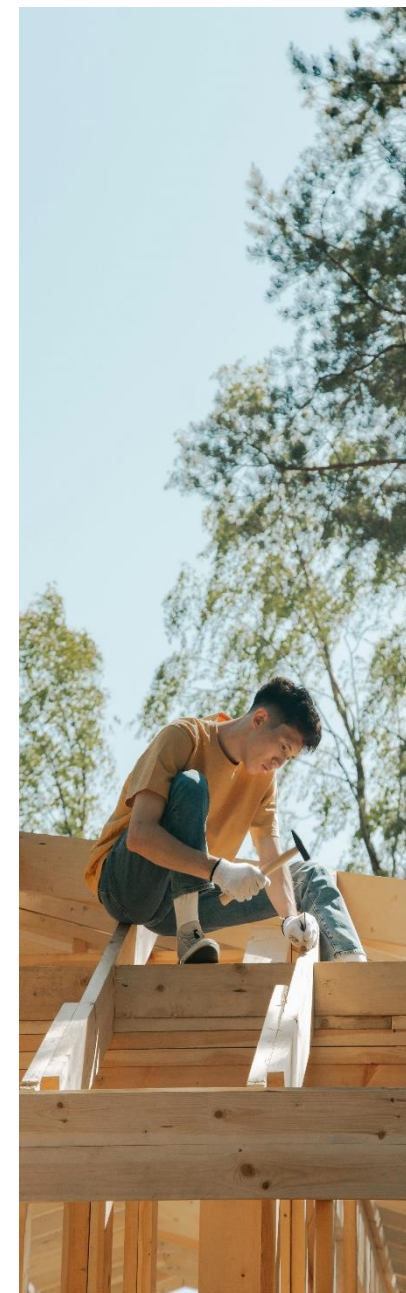
Les principaux matériaux concernés sont : le bois, l'acier, le ciment, les tuiles en céramiques, ...

L'Ukraine, la Russie et la Biélorussie sont des grandes exportatrices de bois et de produits dérivés du bois, comme des isolants à base de fibres de bois ou des panneaux multiplex, destinés au marché belge. Bien qu'il soit pour le moment difficile d'évaluer son impact précis, le conflit ukrainien et les sanctions européennes à l'encontre de la Russie qui en découlent, risquent d'entraîner des conséquences sur les prix et l'approvisionnement en bois.

La Russie et l'Ukraine représentent environ 20% des importations européennes d'acier. Mi-mars, les dirigeants européens se sont accordés pour interdire l'importation de biens essentiels en provenance de Russie dans le secteur du fer et de l'acier. Certains groupes sidérurgistes ont dès lors arrêté la production et les exportations à destination de l'Europe, des difficultés d'approvisionnement et/ou une augmentation des prix de l'acier sont à craindre.

Dès avant la guerre en Ukraine et ses conséquences économiques, les cimenteries accusaient déjà le coup de la flambée des prix en raison de l'augmentation du prix de la tonne de CO₂ (taxe carbone) et de l'enveloppe de certificats gratuits fournis par la RW qui se réduit et qui sera remplacées par une taxe à l'importation. Du fait de ces augmentations combinées, le prix de la tonne de ciment a grimpé de plus de 20 % en un an. Même si une pénurie n'est pas à craindre dans l'immédiat, la production de ciment pourrait ralentir sous la pression de l'augmentation des prix de l'énergie. C'est le coût de l'électricité qui alourdit le prix de revient du ciment. Pour la cuisson dans les fours, les cimenteries disposent de carburant alternatifs (notamment des déchets du recyclage), par contre l'activité de broyage et de concassage est très énergivore en électricité. Tant que les cimenteries peuvent répercuter ces hausses il n'y a pas de risque pour le secteur. Pour l'instant, la part du béton dans la facture construction reste assez réduite, mais ce n'est évidemment pas le seul poste de la construction dont le prix augmente...

Une grande partie de l'argile utilisée pour cuire les tuiles céramiques provient de l'est de l'Ukraine. Des alternatives peuvent être trouvées mais l'adaptation des lignes de production et de transport prendra du temps et celles-ci seront sans doute plus longues et plus coûteuses. Outre la provenance du matériau de base, le coût de l'énergie impacte aussi la production car les fours des fabricants de tuiles fonctionnent au gaz naturel. Les prix ont déjà considérablement augmenté, les stocks se vident petit à petit chez les grossistes de matériaux de construction et certaines tuileries sont amenées à cesser la production momentanément.



Les contrats - que ça soit entre le donneur d'ordre (privé ou public), le fournisseur, le sous-traitant - doivent donc nécessiter une révision afin d'adapter les prix en fonction de l'augmentations des prix des matériaux, du transport de ceux-ci, les éventuels problèmes d'approvisionnement, les demandes de prolongation de délais, l'absence du personnel.

14

Du point de vue de la main d'œuvre :

Fin 2021, les Ukrainiens représentaient le troisième groupe de travailleurs détachés le plus important en Belgique (2.500 personnes). Dès le début du conflit, le président ukrainien décrétait une mobilisation générale pour les hommes de 18 à 60 ans. En Belgique, certaines entreprises du secteur de la construction doivent faire face au départ volontaire et soudain de travailleurs ou sous-traitants ukrainiens partis combattre dans leur pays. En conséquence, certaines entreprises de la construction feraient face à des retards dans l'exécution des chantiers. Quoiqu'encore peu utilisé actuellement, certains employeurs pourraient mettre leurs travailleurs en chômage temporaire en cas d'annulation ou de report de chantier faute de matériaux ou de main d'œuvre.

Mi-mars, le gouvernement a décidé de prolonger, selon les modalités actuelles, le régime simplifié de chômage temporaire pour cause de force majeure jusqu'au 30 juin 2022. Le travailleur percevra une allocation de chômage égale à 70% de sa rémunération moyenne plafonnée. Par ailleurs, les travailleurs mis en chômage temporaire à cause de la guerre en Ukraine percevront également un supplément de 5,63€ par jour de chômage, ainsi qu'une allocation complémentaire sectorielle s'il y a droit. Ces allocations ainsi que les suppléments sont soumis à un prélèvement fiscal de 15%.

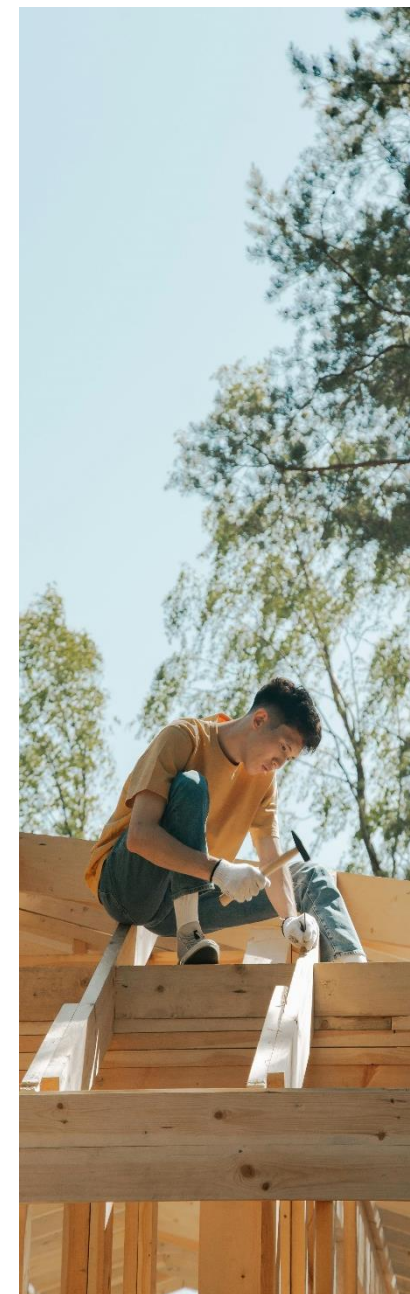
La Confédération Construction ajoute qu'elle dispose de 18.000 offres d'emploi vacantes et que les Ukrainiens qui souhaiteraient se réfugier dans notre pays peuvent y travailler aux conditions de salaires et de travail belges.

La Belgique s'attend donc à accueillir 200.000 réfugiés ukrainiens à qui le marché de l'emploi sera ouvert. Les organismes de placement sont prêts à faire face au défi de l'insertion professionnelle pour ce public qui, souvent, ne connaît ni le français ni le néerlandais. Des dispositifs primo-arrivants existent déjà, ils seront adaptés à la situation.

Du point de vue des entreprises installées en Russie en Ukraine

Plusieurs entreprises belges sont installées en Russie et en Ukraine et sont donc concernées par le conflit en cours. Toutefois, l'impact serait limité à leurs activités locales, et ne concernerait pas l'ensemble des activités du groupe, ou celles réalisées en Wallonie.

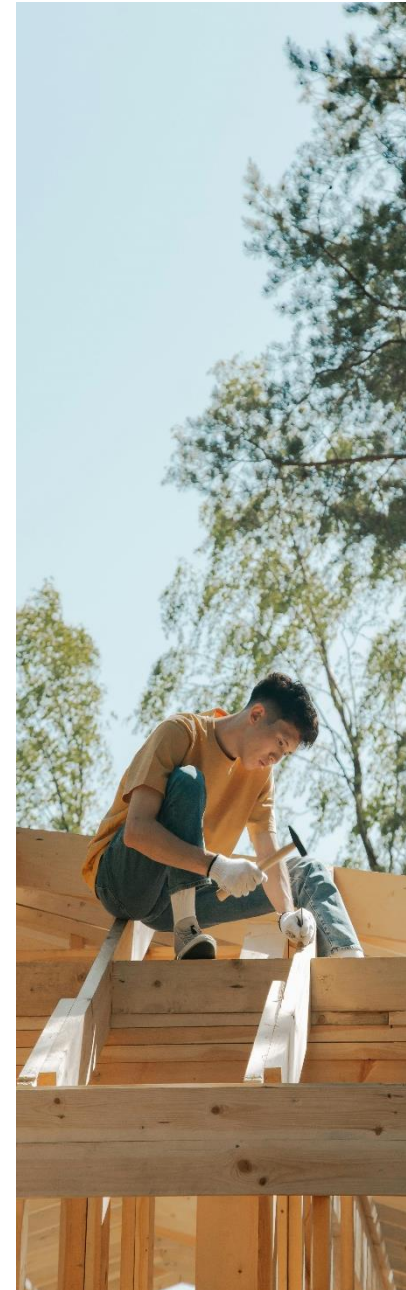
Pour les entreprises belges installées en Russie (ex : l'entreprise de profilé de fenêtres Deceuninck) qui produisent pour le marché russe, l'impact est limité si l'entreprise achète, produit et vend localement.



Pour les entreprises installées en Ukraine, (ex : l'entreprise de matériaux de construction Etex), celles-ci ont fermés leurs portes après le début de l'invasion russe, afin de protéger leurs travailleurs et aussi de permettent à ceux-ci de revoir leurs familles et/ou rejoindre l'armée ukrainienne. La possibilité peut aussi être offerte de partir travailler dans d'autres succursales dans d'autres pays.

Source

1. Attractivité des métiers - Enquête auprès des élèves de 5ème, 6ème et 7ème secondaire - Forem 2023
2. Parcours des demandeurs d'emploi ayant terminé en 2021 une formation professionnelle permettant d'exercer un métier dit critique - Forem 2023
3. Les attentes des jeunes par rapport à un employeur - Enquête auprès des jeunes demandeurs d'emploi et des employeurs en Wallonie - Forem 2022
4. Métiers porteurs d'emploi - Une approche intégrée relative à l'ensemble des métiers - Forem 2022
5. Divers Articles de l'AMEF
6. Embuild présente ses propositions pour les élections de 2024
7. Embuild, La construction résidentielle en grande difficulté, Communiqué de presse
8. Embuild, Rapport annuel 2023



1. LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

1.1. Tableau synoptique des besoins du marché de l'emploi

16

MÉTIERS SELON LA NOMENCLATURE ROME V3	FONCTIONS CRITIQUES ET PÉNURIES				OPPORTUNITÉS D'EMPLOI	
	FONCTIONS CRITIQUES (X) & MÉTIERS EN PÉNURIE (CASE COLORÉE ¹) (WALLONIE)				BASSIN DE NAMUR	WALLONIE
	2021	2022	2023	2024	2023	2023
F – CONSTRUCTION, BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS						
F11 – CONCEPTION ET ETUDES						
F1101 – ARCHITECTE	X		X		60	302
F1102 – ARCHITECTE D'INTERIEUR/DECORATEUR D'INTERIEUR					242	1737
F1103 – CONSEILLER EN ENERGIE		X	X		8	148
F1104 – DESSINATEUR DE LA CONSTRUCTION	X	X	X	X	125	804
F1105 – GEOLOGUE D'ETUDES					13	35
F1106 – TECHNICIEN DE BUREAU D'ETUDES EN CONSTRUCTION	X	X	X	X	287	1551
F1107 – GEOMETRE			X		20	70
F1108 – METREUR-DEVISEUR	X	X	X	X	64	429
F12 – CONDUITE ET ENCADREMENT DE CHANTIER – TRAVAUX						
F1201 – CONDUCTEUR DE TRAVAUX	X				340	1399
F1202 – CHEF DE CHANTIER DE LA CONSTRUCTION	X	X	X	X	319	1901
F1203 – RESPONSABLE D'EXPLOITATION DE GISEMENTS ET DE CARRIERES					0	1
F1204 – COORDINATEUR DE SECURITE ET DE SANTE SUR CHANTIER					21	123



¹ Le Forem – Liste des métiers/fonctions critiques en pénurie en Wallonie 2023

MÉTIERS SELON LA NOMENCLATURE ROME V3	FONCTIONS CRITIQUES ET PÉNURIES				OPPORTUNITÉS D'EMPLOI	
	FONCTIONS CRITIQUES (X) & MÉTIERS EN PÉNURIE (CASE COLORÉE) (WALLONIE)				BASSIN DE NAMUR	WALLONIE
	2021	2022	2023	2024	2023	2023
F – CONSTRUCTION, BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS						
F13 – ENGIN DE CHANTIER						
F1301 – CONDUCTEUR DE GRUE	X	X	X	X	283	1437
F1302 – CONDUCTEUR D'ENGIN DE TERRASSEMENT	X	X	X	X	201	1075
F14 – EXTRACTION						
F1401 – OUVRIER DE L'EXTRACTION LIQUIDE ET GAZEUSE					3	51
F1402 – OUVRIER DE L'EXTRACTION SOLIDE			X		12	48
F15 – MONTAGE DE STRUCTURES						
F1501 – CONSTRUCTEUR MONTEUR DE BATIMENT EN STRUCTURE BOIS		X	X	X	146	975
F1502 – MONTEUR D'ECHAFAUDAGES		X	X	X	36	402
F1503 – CHARPENTIER	X	X	X	X	9	59
F16 – SECOND ŒUVRE						
F1601 – PLAFONNEUR-CIMENTIER	X		X	X	26	375
F1604 – AGENCEUR D'INTERIEUR	X	X	X	X	28	148
F1606 – PEINTRE DECORATEUR	X	X	X	X	35	631
F1607 – MENUISIER D'EXTERIEUR	X	X	X	X	80	835
F1608 – CARRELEUR	X	X	X	X	37	288
F1609 – POSEUR DE REVETEMENTS SOUPLES					0	32
F1610 – COUVREUR	X	X	X	X	755	3893
F1611 – RAVALEUR DE FAÇADES	X	X	X	X	10	86



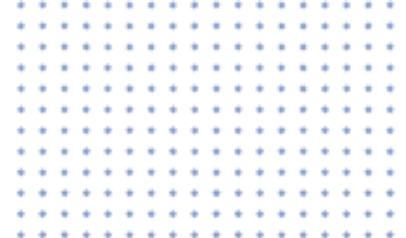
MÉTIERS SELON LA NOMENCLATURE ROME V3	FONCTIONS CRITIQUES ET PÉNURIES				OPPORTUNITÉS D'EMPLOI	
	FONCTIONS CRITIQUES (X) & MÉTIERS EN PÉNURIE (CASE COLORÉE) (WALLONIE)				BASSIN DE NAMUR	WALLONIE
	2021	2022	2023	2024	2023	2023
F1612 – TAILLEUR DE PIERRE-MARBRIER			X	X	6	41
F1613 – ETANCHEUR	X	X	X	X	27	165
F17 – TRAVAUX ET GROS ŒUVRE						
F1701 – COFFREUR	X	X	X	X	98	1127
F1702 – OUVRIER DE VOIRIE	X	X	X	X	713	3936
F1703 – MAÇON / CHAPISTE	X	X	X	X	818	4554
F1704 – MANŒUVRE		X	X	X	231	1427
F1705 – POSEUR DE CANALISATION	X	X	X	X	33	322
F1706 – AGENT DE FABRICATION DE L'INDUSTRIE DU BETON	X	X	X		2	137
H – INDUSTRIE						
H22 – BOIS						
H2201 – ASSEMBLEUR D'OUVRAGES EN BOIS					8	23
H2202 – OPERATEUR EN EBENISTERIE					8	310
H2203 – CONDUCTEUR D'INSTALLATION DE PRODUCTION DE PANNEAUX BOIS					0	3
H2204 – CONTREMAITRE DES INDUSTRIES DE L'AMEUBLEMENT ET DU BOIS					1	94
H2205 – OPERATEUR DE PREMIERE TRANSFORMATION DU BOIS D'ŒUVRE					1	10
H2206 – MENUISIER D'ATELIER	X	X	X	X	166	982
H2207 – EBENISTE					134	922
H2208 – SCULPTEUR SUR BOIS					0	0
H2209 – TECHNICIEN DE FABRICATION BOIS ET MATERIAUX ASSOCIES					0	24



MÉTIERS SELON LA NOMENCLATURE ROME V3	FONCTIONS CRITIQUES ET PÉNURIES				OPPORTUNITÉS D'EMPLOI	
	FONCTIONS CRITIQUES (X) & MÉTIERS EN PÉNURIE (CASE COLORÉE) (WALLONIE)				BASSIN DE NAMUR	WALLONIE
	2021	2022	2023	2024	2023	2023
I - INSTALLATION ET MAINTENANCE						
I12 - ENTRETIEN TECHNIQUE						
I1201 - AGENT D'ENTRETIEN D'AFFICHAGE ET MOBILIER URBAIN					1	27
I1202 - OPERATEUR D'ENTRETIEN ET DE SURVEILLANCE DU RESEAU ROUTIER					0	19
I1203 - OUVRIER D'ENTRETIEN DU BATIMENT					98	1438



2. L'OFFRE D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE



2.1. Cartographie de l'offre d'enseignement/formation

Légende :

■	Centre de Compétences	ABRÉVIATIONS
■	Centre d'Éducation et de formation en alternance	TT : Enseignement technique de transition
■	Centre de formation de l'IFAPME	4D : 4 ^{ème} degré
■	Centre de formation du Forem	A : apprentissage
■	Centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle adaptés (CFISPA)	CE : Formation de Chef d'entreprise
■	Centre de Technologie Avancée (CTA)	COEN : Formation de Coordination et d'Encadrement
■	Centre de Validation des Compétences (CVD)	D : Option dormante
■	Centre d'insertion socioprofessionnelle (CISP)	
■	Établissement d'enseignement pour adultes	
■	Établissement d'enseignement secondaire qualifiant et technique de transition	
■	Établissement d'enseignement secondaire spécialisé	
■	Établissement d'enseignement supérieur	
■	Mission régionale pour l'emploi (MIRENA)	
■	Régie des Quartiers	
■	Structure d'Accompagnement à l'Autocréation d'Emploi (SAACE)	
■	Autres*	

* Une offre de formation organisée par un opérateur de formation privé peut être répertoriée lorsque celle-ci concerne une formation visant l'apprentissage d'un métier, qu'elle fait l'objet d'une reconnaissance par les pouvoirs publics et que le coût de celle-ci reste raisonnable.

L'OFFRE D'ENSEIGNEMENT 2023/2024 : Métiers du bois

Institut Technique CF Henri Maus (site d'Eghezée) - ITCFHM :
Menuisier d'intérieur et d'extérieur

Athénée Royal Baudoin 1^{er} de Jemeppe-sur-Sambre – ARJB : Menuisier d'intérieur et d'extérieur, 7^e Charpentier

Athénée Royal de Tamines – ART : Menuisier d'intérieur et d'extérieur, 7^e Constructeur monteure en bâtiment structure bois
Collège Saint-André d'Auvelais - CSA : Menuisier d'intérieur et d'extérieur, 7^e Complément en agencement d'intérieur

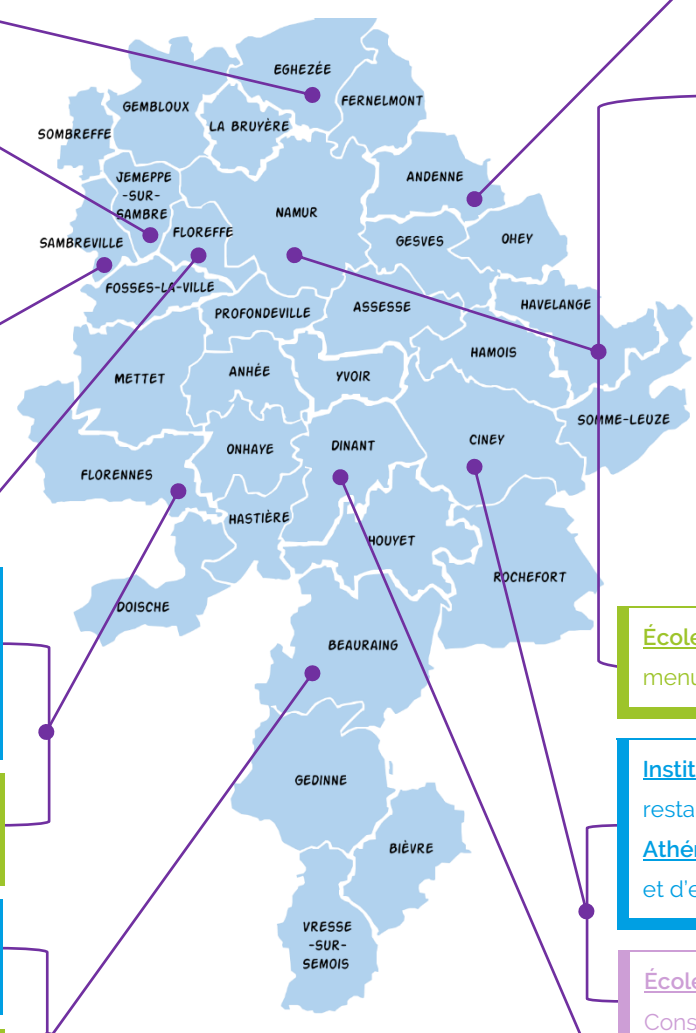
Reumonjoie - EPES : Monteur placeur d'éléments menuisés

Institut Saints-Pierre-et-Paul de Florennes - ISPP : Menuisier d'intérieur et d'extérieur
Athénée Royal Florennes - ARFD : Menuisier d'intérieur et d'extérieur, 7^e Complément en agencement d'intérieur

Institut Saints-Pierre-et-Paul de Florennes - ISPP - CEFA Basse Sambre : Menuisier d'intérieur et d'extérieur

Institut Notre-Dame de Beauraing -IND Beauraing :
Menuisier d'intérieur et d'extérieur

Institut Notre-Dame de Beauraing – IND Beauraing– CEFA Collège Notre-Dame :
7^e Complément en agencement d'intérieur



Athénée Royal Meuse-Condroz (site d'Andenne) : Ebéniste

Institut Mariette Delahaut - EPSESCF : Monteur placeur d'éléments menuisés

Institut d'ens. des Arts, Techniques, Sciences et Artisanat - IATA : Ebéniste, Technicien de fabrication bois et matériaux associés, 7^e Cuisiniste, 7^e Complément création et restauration de meubles
École professionnelle – Centre Asty Moulin : Menuisier d'intérieur et d'extérieur, 7^e Complément agencement d'intérieur^d
Institut Technique de Namur - ITN : Technicien de fabrication bois et matériaux associés, 7^e Technicien des constructions en bois^d

École Professionnelle - CEFA Asty Moulin : Monteur-placeur d'éléments menuisés (alt.45), 7^e Constructeur monteure en bâtiment structure bois

Institut Saint Joseph de Ciney - ISJC : Ebéniste, 7^e Création et restauration de meubles
Athénée Royal Meuse-Condroz (site de Ciney) : Menuisier d'intérieur et d'extérieur, 7^e Parqueteur^d

École Les Forges : Monteur placeur d'éléments menuisés, 7^e Constructeur monteure en bâtiment structure bois - forme 4

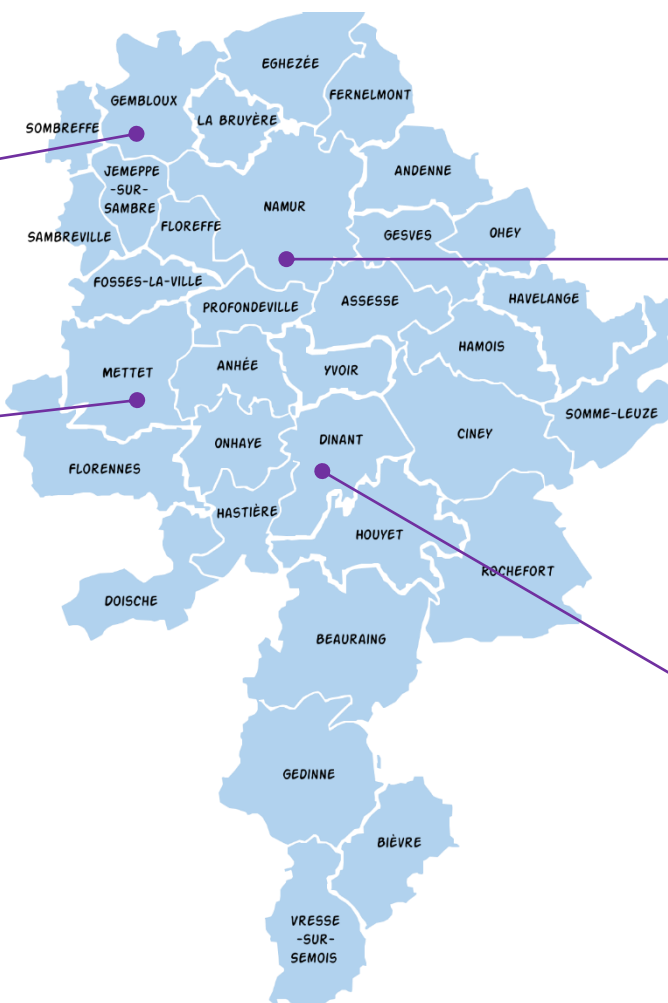
Collège Notre Dame de Dinant - CNDD : Menuisier d'intérieur et d'extérieur, 7^e Complément création et restauration de meubles

L'OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE 2023/2024 : Métiers du bois

22

Centre IFAPME de Gembloux : Agenceur d'intérieur (COEN), Charpentier (COEN), Entrepreneur en constructions bois (CE), Entrepreneur Menuisier (CE), Technicien en construction bois (COEN)

Ateliers de Pontaury : Menuiserie



Centre Asty Moulin – IT (Namur) Promotion sociale : Menuisier, Usinage sur fraiseuse bois à commande numérique

Centre IFAPME de Namur : Menuisier d'intérieur (A)

EAFC Namur cadets : Menuisier

Centre IFAPME de Dinant : Menuisier d'intérieur (A), Entrepreneur Menuisier (CE)

L'OFFRE D'ENSEIGNEMENT 2023/2024 : Métiers du gros-œuvre

Athénée Royal Baudouin 1^{er} de Jemeppe-sur-Sambre – ARBJ :
Maçon, 7^e Ouvrier en rénovation, restauration et conservation du bâtiment

Athénée Royal Baudouin 1^{er} de Jemeppe-sur-Sambre - ARBJ – CEFA Basse Sambre : Maçon

Communauté Educative Saint-Jean-Baptiste de Tamines – CESJB – CEFA Basse Sambre : Auxiliaire du bâtiment (alt.45), Chapiste (alt.45), Coffreur (Alt.45), Pavéur (alt.45)

Institut Saints-Pierre et Paul de Florennes – ISPP : Maçon, 7^e Ouvrier en rénovation, restauration et conservation du bâtiment

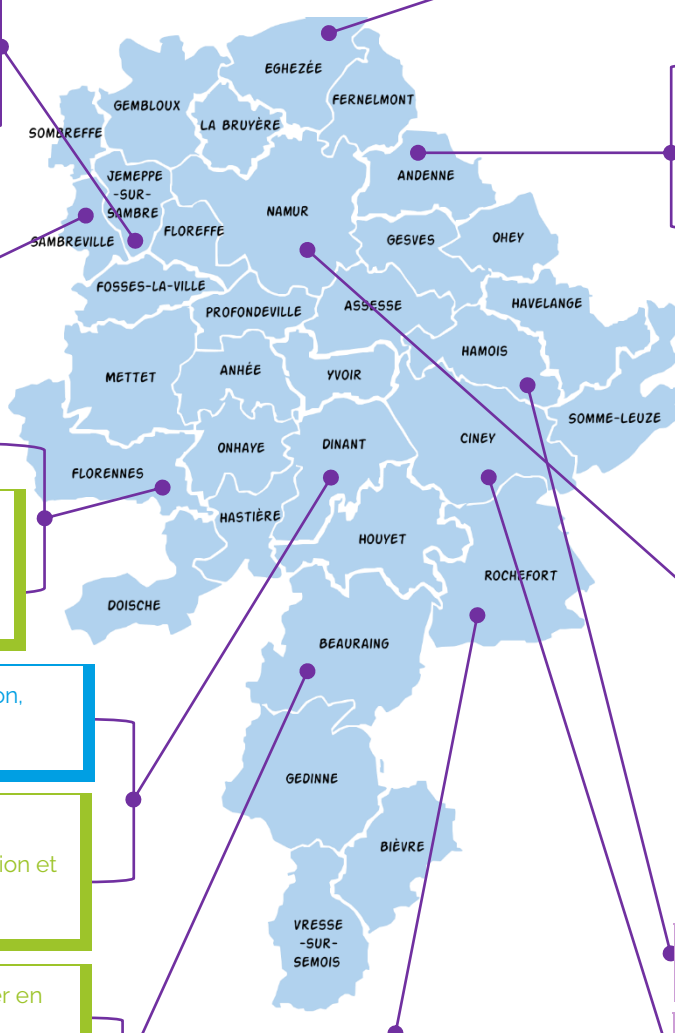
Institut Saints-Pierre et Paul de Florennes – ISPP - CEFA 'Basse Sambre' : Maçon, Pavéur (art.45), Poseur de couvertures non métalliques (alt.45)

Collège Notre-Dame de Dinant - CNDD : Maçon, 7^e Ouvrier en rénovation, restauration et conservation du bâtiment

Collège Notre Dame de Dinant - CNDD - CEFA Collège Notre Dame : Auxiliaire du bâtiment (alt.45), Maçon, 7^e Ouvrier en rénovation, restauration et conservation du bâtiment

Institut Notre-Dame Beauraing – CEFA Collège Notre-Dame : 7^e Ouvrier en rénovation, restauration et conservation du bâtiment

Institut Notre-Dame Beauraing : Maçon



Institut Technique de la Communauté Française Henri Maus (Site d'Eghezée) - ITCFHM : Maçon, 7^e Ouvrier en rénovation, restauration et conservation du bâtiment

Institut Sainte-Begge d'Andenne : Maçon

Institut Sainte-Begge d'Andenne – CEFA Asty Moulin : Maçon, Auxiliaire du bâtiment, (alt.45), Ouvrier d'entretien du bâtiment et de son environnement (alt.45)

École professionnelle – Centre Asty Moulin : Maçon, 7^e Ouvrier en rénovation, restauration et conservation du bâtiment, Couvreur-Etancheur

École Professionnelle – CEFA Asty Moulin : Maçon, Auxiliaire du bâtiment (alt.45), Voiriste (alt.45), Poseur de couvertures non métalliques (alt.45), 7^e Ouvrier en rénovation, restauration et conservation du bâtiment

Institut Mariette Delahaut - EPSESCF : Ferronnier, Maçon
EPSIS St Nicolas : Maçon
La Sitrée : Ouvrier d'entretien du bâtiment et de son environnement
Reumonjoie -EPES : Ferronnier

EPSIS : Maçon

École Les Forges : Ferronnier, Ouvrier d'entretien du bâtiment et de son environnement

Athénée Royal Rochefort-Jemelle - CEFA Dinant L'Atout : Auxiliaire du bâtiment (alt.45), Maçon

L'OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE 2023/2024 : Métiers du gros-œuvre

24

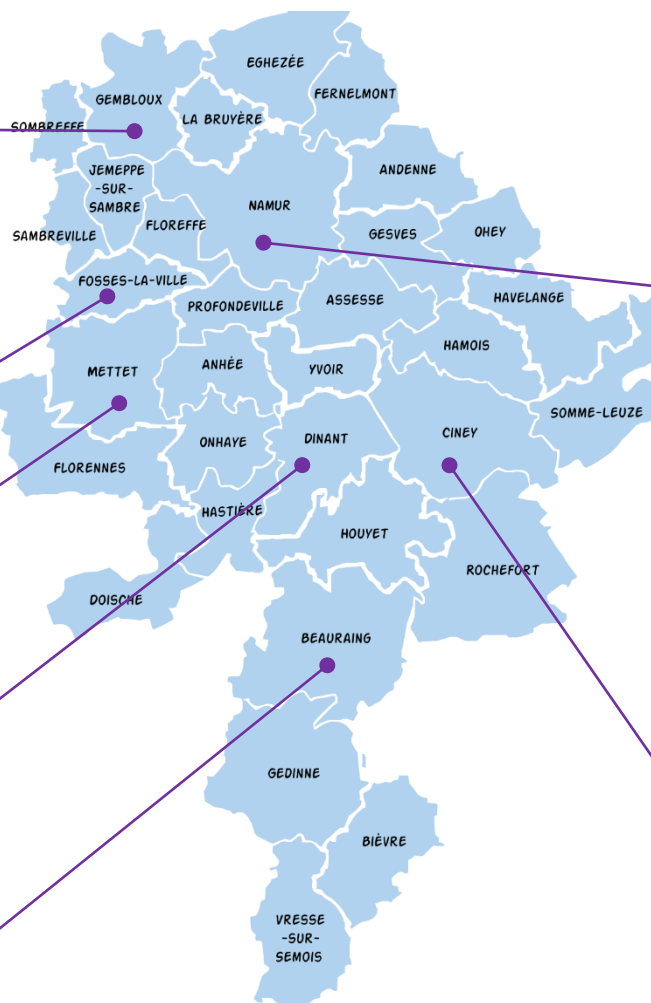
Centre IFAPME de Gembloux : Entrepreneur couvreur (CE), Rénovation énergétique – Technicien – Coordinateur (COEN), Entrepreneur Général (CE)

Forma'Rive : aide-maçon et ouvrier d'entretien du bâtiment

Ateliers de Pontaury : Gros-œuvre

Centre IFAPME de Dinant : Couvreur (A), Maçon (A), Entrepreneur couvreur (CE), Entrepreneur en constructions gros-œuvre (CE), Opérateur de travaux subaquatiques (CE), Rénovation énergétique – Technicien – Coordinateur (COEN)

La Calestienne : Ouvrier semi-qualifié en écoconstruction



Institut Technique de Namur – ITN :
Couvreur-zingueur

Le Forem – Centre de formation de Saint Servais : Couvreur tuiles et ardoises, Maçon, Isoleur en bâtiment

Centre IFAPME de Namur : Couvreur (A), Maçon (A), Entrepreneur en construction gros-œuvre (CE)

Espaces : Maçonnerie

L'OFFRE D'ENSEIGNEMENT 2023/2024 : Métiers du parachèvement

25

Collège Saint-André d'Auvelais – CSA :

Peintre décorateur, 7^e Complément en peinture décoration^d

Collège Saint-André d'Auvelais – CSA –

CEFA Basse Sambre : Peintre décorateur
Communauté Educative St Jean-Baptiste de Tamines - CESJB – CEFA 'Basse Sambre' : Carreleur (alt.45), Ouvrier en peinture du bâtiment (alt.45)

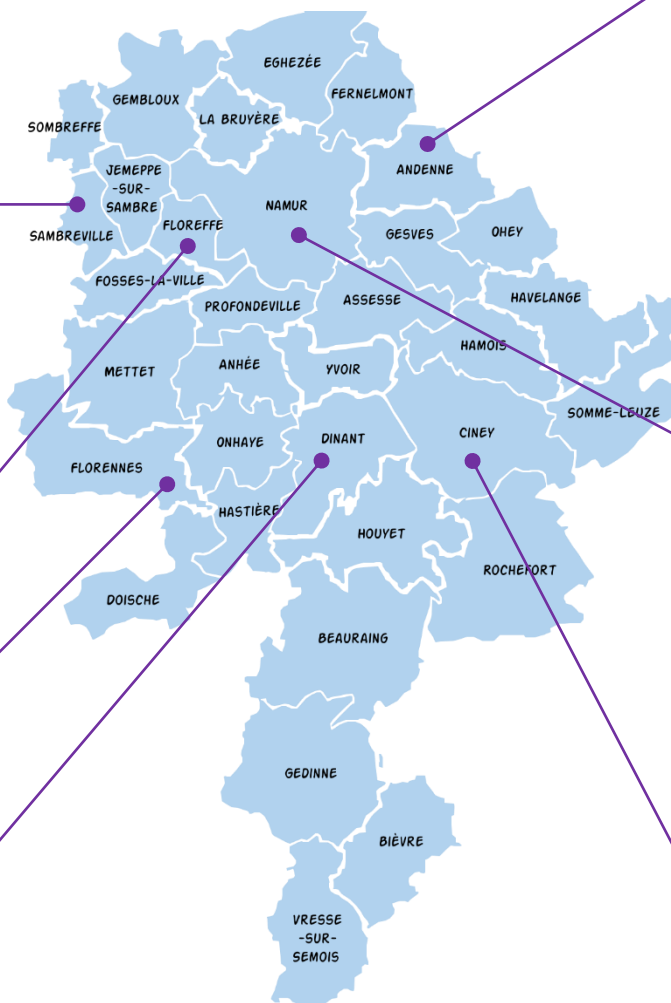
Reumonjoie – EPES : Monteur placeur d'éléments menuisés

Athénée Royal de Florennes - ARFD : 7^e

Complément en agencement d'intérieur

Collège Notre Dame de Dinant – CNDD –

CEFA Condroz : Ouvrier en peinture du bâtiment (alt.45)



Institut Sainte-Begge d'Andenne - ISBA

– CEFA Asty Moulin : Carreleur (alt.45)

Institut d'ens. des Arts, Sciences,

Techniques et Artisanat - IATA :

Tapissier-garnisseur, 7^e Restaurateur garnisseur de sièges

École Professionnelle – CEFA Asty Moulin :

Carreleur (alt.45), Ouvrier plafonneur (alt.45), Ouvrier en peinture du bâtiment (alt.45)

La Sitrée : Ouvrier en peinture du bâtiment

Institut Mariette Delahaut -EPESCF :

monteur placeur d'éléments menuisés

EPSIS St Nicolas : Carreleur, Plafonneur

École Les Forges : Monteur-placeur

d'éléments menuisés

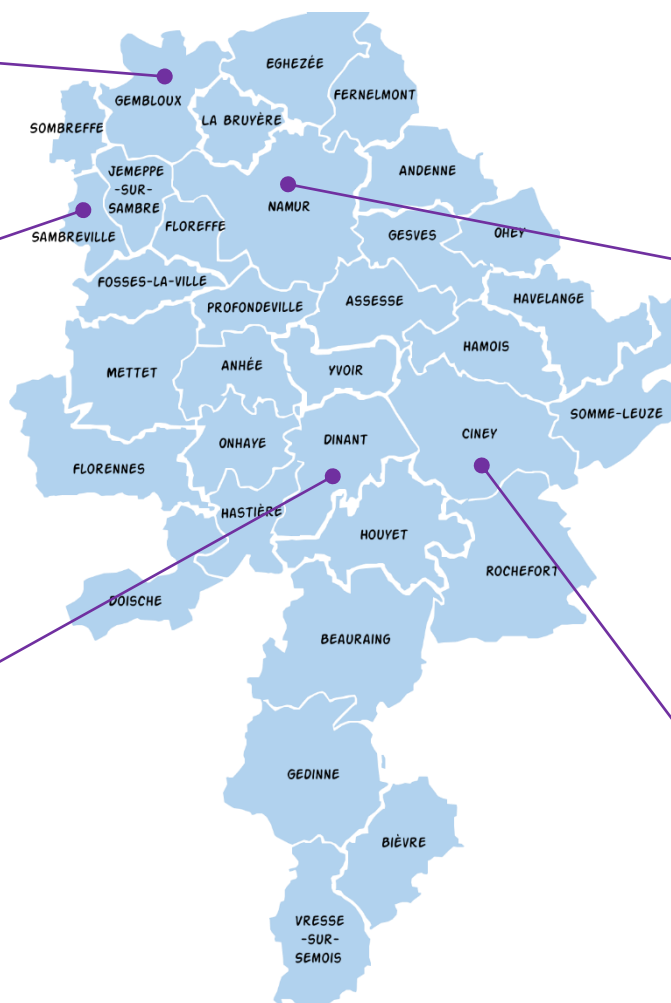
L'OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE : Métiers du parachèvement

26

Centre IFAPME de Gembloux : Carreleur (CE), Décorateur d'intérieur (CE)

EICA : Carreleur - chapiste

Centre IFAPME de Dinant : Décorateur d'intérieur (CE)



Le Forem – Centre de formation de Saint Servais : Peintre décorateur

Centre IFAPME de Namur : Carreleur (A), Entrepreneur Peintre décorateur (CE), Peintre décorateur (A)

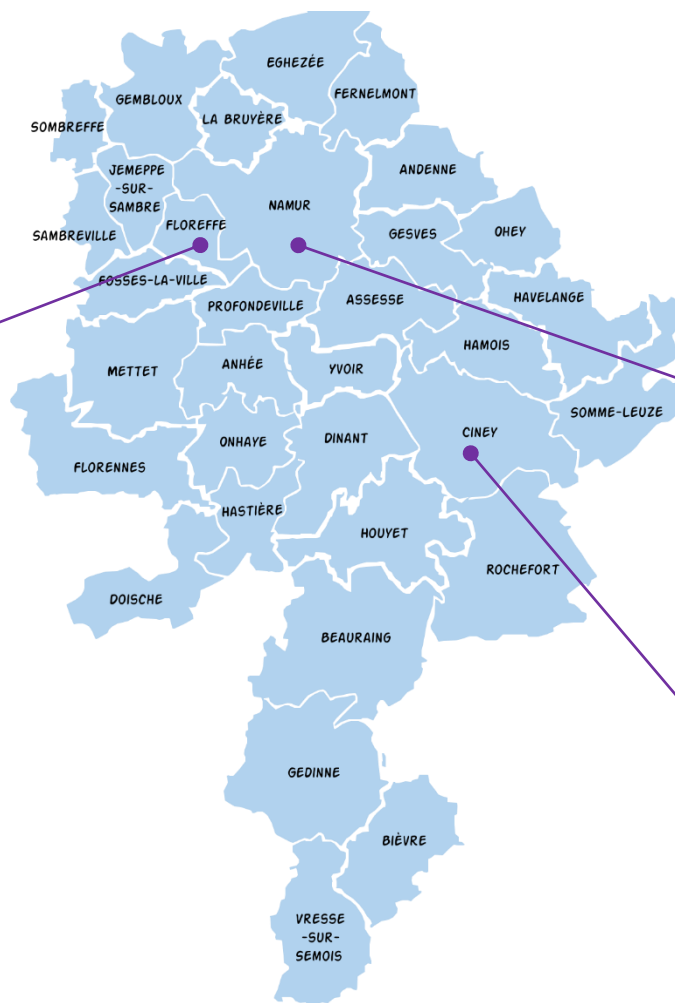
Jeunes au travail : Entreprise générale du bâtiment (pavage, dallage, terrassement, démolition, isolation intérieure et extérieure, pose de cloisons, peinture, revêtements de sols)

Espaces : Peinture, Plafonnage / Isolation

L'OFFRE D'ENSEIGNEMENT 2023/2024 : Métiers de bureau d'études et d'encadrement de chantier

27

Séminaire de Floreffe : Scientifique industrielle : construction et travaux publics (TT)



Institut Technique de Namur - ITN :

Technicien en construction et travaux publics, 7^e Technicien spécialisé en métré et devis^d

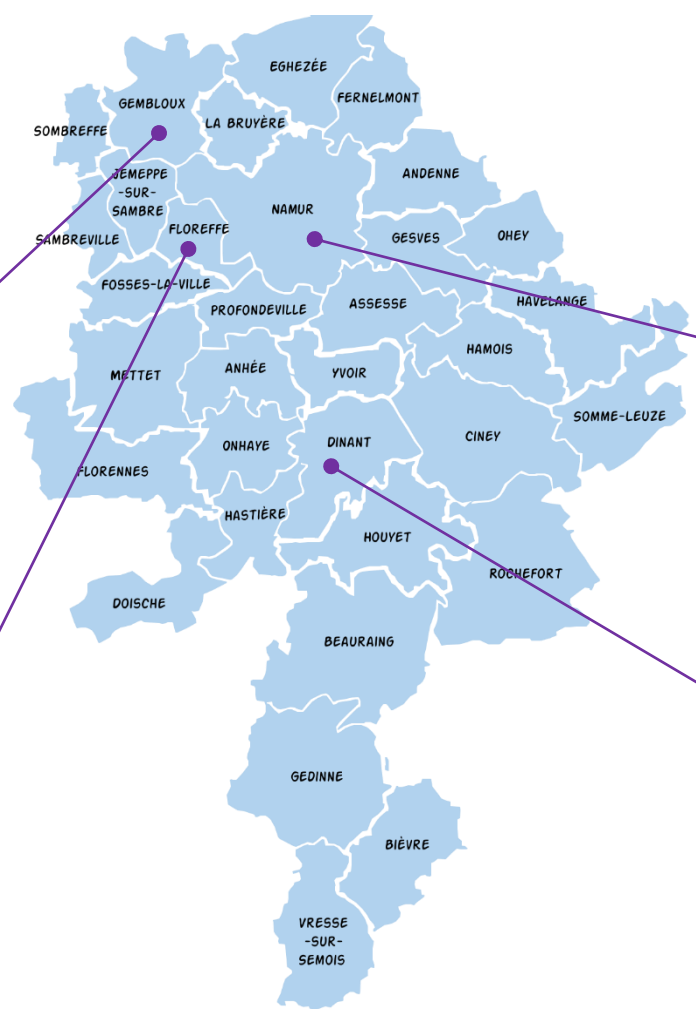
Institut Technique CF Félicien Rops de Namur - ITCFFR : Dessinateur en construction

Institut d'ens. des Arts, Sciences, Techniques et Artisanat - IATA : 7^e Dessinateur DAO en construction, 7^e Technicien en encadrement de chantier^d

Institut Saint-Joseph de Ciney - ISJC :

Dessinateur en construction, Scientifique industrielle : construction et travaux publics (TT)

L'OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE 2023/2024 : Métiers de bureau d'études et d'encadrement de chantier



Centre IFAPME (Gembloux) : BIM-coordonateur (COEN), Gestionnaire de chantier (COEN), Métreur deviseur à orientation PEB (COEN), Travail en hauteur, VCA

E AFC Namur cadets : Bachelier en construction (option bâtiment)

Le Forem – Centre de formation de Floriffloux : Travaux en hauteur, VCA

Le Forem - Centre de formation de Dinant : VCA

Centre IFAPME de Dinant : Gestionnaire de chantier (COEN), Métreur deviseur à orientation PEB (COEN), VCA

2.2. Tableaux de l'offre d'enseignement/formation du territoire du Bassin de Namur

Commentaire : les tableaux ci-dessous reprennent, pour chaque type d'opérateur, le détail de l'offre d'enseignement/de formation proposée sur le territoire du Bassin de Namur et de sa fréquentation. Les intitulés des options/formations, ainsi que la classification des options/formations dans ceux-ci sont spécifiques à chaque opérateur. Ils ont été conservés. Toutefois, afin de pouvoir disposer d'une référence commune, lorsque l'information était disponible, les codes Rome V3 correspondant ont été indiqués. Nous attirons cependant l'attention sur le fait qu'une offre peut correspondre à plusieurs codes Rome V3, parfois dans des familles de métiers différentes.

2.2.1. FORMATION INITIALE : OFFRE D'ENSEIGNEMENT 2022-2023 ET OFFRE IFAPME (APPRENTISSAGE) 2022-2023

Offre d'enseignement

Depuis le 1^{er} septembre 2018, était organisé pour certaines options qualifiantes de l'enseignement secondaire un enseignement expérimental nommé CPU (Certification Par Unités d'Acquis d'Apprentissage). À la suite de l'évaluation de ce dispositif et afin d'être en phase avec la réforme de l'enseignement qualifiant prévue par le Pacte pour un Enseignement d'excellence, le décret « parcours d'enseignement qualifiant » (PEQ) a été adopté en 2022. Il s'applique aux 2^e et 3^e degrés de l'enseignement secondaire qualifiant, technique et artistique de qualification, et professionnel. Ce parcours contribue, avec la réorganisation de la gouvernance et du pilotage de l'offre d'options, à faire du qualifiant une filière d'excellence, valorisante pour chaque élève et permettant une intégration socioprofessionnelle réussie.

Il a été mis en œuvre en deux temps. À la rentrée 2022-2023, toutes les options anciennement CPU ont basculé dans le PEQ. Au moment de rédiger ce rapport et depuis la rentrée 2023-24, toutes les options qualifiantes de l'enseignement secondaire y sont entrées. Dans ce nouveau dispositif, l'élève effectue son parcours scolaire dans l'enseignement qualifiant de manière continue entre la 4^e et la 6^e année, et, le cas échéant, en 7^e année.



Le PEQ a comme objectifs :

- * l'harmonisation des parcours en 3 ans et la sanction des études ;
- * le renforcement du suivi de l'élève tout au long de son parcours de formation ;
- * la mise en place d'un enseignement modulaire (en Unités de Qualification-UQ) ;
- * la création d'un continuum pédagogique sur 2 ans entre la 5^e et la 6^e année.

Étant donné la mise en place progressive de ce nouveau parcours et la situation transitoire pour l'année scolaire 2022-2023, les calculs des évolutions de fréquentation pour les options anciennement CPU ont été réalisés en prenant en compte les élèves officiellement inscrits en 4^e, 5^e et 6^e années.

Enseignement secondaire ordinaire technique et professionnel de plein exercice (3^e et 4^e degré)

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Évolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Construction	Charpentier	7P	F1501/F1503	1	3	0,0%	SO
	Complément en agencement d'intérieur	7P	F1604	2	17	0,0%	70,0%
	Complément en création et restauration de meubles	7P	B1101/H2207	2	10	0,0%	-28,6%
	Complément en peinture – décoration	7P	B1302/F1606	1	7	14,3%	0,0%
	Complément en pose de pierres naturelles	7P	F1608	1	4	0,0%	SO
	Constructeur-monteur de bâtiment en structure bois	7P	F1503/H2201/H2202	2	4	0,0%	150,0%
	Couvreur – Etancheur*	P	F1610/F1613	1	10	0,0%	-45,0%
	Cuisiniste	7P	F1604	1	11	0,0%	0,0%
	Dessinateur DAO en construction	7TQ	F1104	1		20,0%	SO
	Dessinateur en construction	TQ	F1104	2	7	37,3%	68,6%
	Ebéniste	P	H2207	2	10	8,6%	6,1%



Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Évolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Construction	Installateur en chauffage central	7P	F1603/I1308	1	59	0,0%	-66,7%
	Maçon*	P	F1703	8	35	0,7%	66,7%
	Menuisier d'intérieur et extérieur*	P	F1607/F1608/F1609 /H2201/H2206	9	4	5,0%	-12,5%
	Monteur en chauffage et sanitaire*	P	F1603	2	140	0,0%	-16,7%
	Ouvrier en rénovation, restauration et conservation du bâtiment	7P	F1703	4	140	0,0%	38,9%
	Parqueteur	7P	F1608	1	45	0,0%	-33,3%
	Peintre – décorateur *	P	F1606	1	25	23,8%	-32,3%
	Restaurateur – Garnisseur de sièges	7P	B1806/H2207	1	2	33,3%	50,0%
	Tapissier – Garnisseur	P	B1806	1	21	37,5%	-11,1%
	Technicien des constructions en bois	7TQ	F1501/F1503	1	3	0,0%	SO
	Technicien des industries du bois	TQ	F1501/H2201/H2202/ H2203/H2204/H2206 /H2209	2	8	4,3%	-16,1%
	Technicien en construction et travaux publics	TQ	F1104/F1107/F1108/ F1202	1	6	0,0%	-15,4%
	Technicien en équipements thermiques	TQ	F1603/I1306/I1308	2	47	0,0%	26,7%
Total Construction					674	7,0%	9,6%

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : ChEns



* Cette option bénéficie d'un profil PEQ, organisé en 4-5-6. La fréquentation totale reprend l'ensemble des élèves des 3 années.

Les options Complément en agencement d'intérieur, et Installateur en chauffage central perdent chacune une occurrence. Tandis que l'option Constructeur-monteur de bâtiment en structure bois et Ouvrier en rénovation, restauration et conservation du bâtiment gagnent une occurrence chacune.

L'option 7^e Menuisier en PVC et Alu n'a plus organisée sur la zone depuis 2016-2017. L'option 7^e Dessinateur DAO en construction qui n'était pas organisée en 2019-2020, revient dans l'offre depuis 2020-2021. Également, l'option Technicien des constructions en bois réapparaît dans le tableau, réorganisée depuis 2020-2021. L'option Complément en pose de pierres naturelles arrive dans l'offre de la zone.

Dans sa globalité, la fréquentation des options dans le secteur de la **Construction** a augmenté de près de **10%**, reprenant de l'importance après la période entre 2016-2017 et 2019-2020 au cours de laquelle elle avait diminué de 20%.

Enseignement secondaire ordinaire en alternance

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Type/Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Évolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Construction	Auxiliaire du bâtiment	P	F1704	2	30	0,0%	500,0%
	Carreleur	P	F1608	2	11	0,0%	10,0%
	Chapiste	P	F1703	1	1	0,0%	SO
	Monteur en chauffage	P	F1603	1	13	0,0%	18,2%
	Monteur-placeur d'éléments menuisés	P	F1607/H2201	1	19	5,3%	35,7%
	Ouvrier d'entretien du bâtiment et de son environnement	P	I1203	1	29	10,3%	625,0%
	Ouvrier en peinture du bâtiment	P	F1606	3	20	5,0%	-9,1%
	Ouvrier plafonneur	P	F1601/F1604	1	2	0,0%	-33,3%



Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Type/Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Évolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Construction	Paveur	P	F1702	1	4	0,0%	33,3%
	Poseur de couvertures non-métalliques	P	F1610/F1613	2	20	5,0%	-16,7%
	Voiriste	P	F1702	1	25	0,0%	19,0%
	Sous-total alternance 45				174	3,4%	0,0%
	Complément en agencement d'intérieur	7P	F1604	1	6	0,0%	0,0%
	Constructeur-monteur de bâtiment en structure bois	7P	F1503/H2201/H2202	1	1	0,0%	-75,0%
	Installateur en chauffage central	7P	F1603/l1308	2	8	0,0%	300,0%
	Maçon*	P	F1703	5	30	0,0%	200,0%
	Menuisier d'intérieur et d'extérieur*	P	F1607/F1608/F1609/H2201/H2206	1	4	0,0%	300,0%
	Monteur en chauffage et sanitaire*	P	F1603	1	10	0,0%	SO
	Ouvrier en rénovation, restauration et conservation du bâtiment	7P	F1703	1	3	0,0%	-62,5%
	Peintre décorateur*	P	F1606	1	1	0,0%	0,0%
	Sous-total alternance 49				63	0,0%	96,9%
	Total Construction				237	2,5%	15,0%

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : ChEns

* Cette option bénéficie d'un profil PEQ, organisé en 4-5-6. La fréquentation totale reprend l'ensemble des élèves des 3 années.

L'option Maçon n'existe plus au répertoire en alternance 45. L'option Chapiste fait son apparition tandis que Monteur en sanitaire disparaît. L'option Auxiliaire du bâtiment gagne deux occurrences et les options Ouvrier d'entretien du bâtiment et de son environnement et Paveur en perdent une.

L'option Installateur en chauffage central et l'option Maçon en alternance 49 gagne chacune une occurrence alors que l'option Ouvrier en rénovation, restauration et conservation du bâtiment en perd une. L'option Monteur en chauffage et sanitaire fait son apparition dans le tableau alors que l'option Charpentier disparaît.



Après une baisse de près de 20% de sa fréquentation entre 2016-2017 et 2019-2020, le secteur de la **Construction** en alternance retrouve une certaine **stabilité** entre 2019-2020 et 2022-2023.

Enseignement secondaire spécialisé qualifiant de plein exercice

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Évolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Construction	Maçon	F1703	3	12	0,0%	-20,0%
	Menuisier	F1607/F1608/F1609/H2201/H2206	1	3	0,0%	SO
	Monteur – placeur d'éléments menuisés	F1607/H2201	3	15	0,0%	-28,6%
	Ouvrier entretien du bâtiment et environnement	I1203	2	17	11,8%	142,9%
	Peintre décorateur	F1606	1	4	0,0%	SO
	Total Construction				51	3,9%

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : ChEns

Les options Aide-électricien et Ouvrier en peinture du bâtiment disparaissent, tandis que les options Menuisier et Peintre décorateur reviennent sous forme de nouveaux profils de formation.

Après une perte importante d'élèves entre 2016-2017 et 2019-2020 de près de 25%, le secteur de la **Construction** montre une légère **reprise** de sa fréquentation.

Enseignement secondaire spécialisé qualifiant en alternance (art.47)

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Évolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Construction	Maçon	F1703	2	2	0,0%	SO
	Monteur – placeur d'éléments menuisés	F1607/H2201	1	1	0,0%	-50,0%
	Ouvrier entretien du bâtiment et environnement	I1203	1	1	0,0%	0,0%
	Peintre décorateur	F1606	1	8	75,0%	33,3%
	Total Construction				12	50,0%

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : ChEns



IFAPME Apprentissage

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Évolution inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Construction	Carreleur	F1608	1	22	4,5%	22,2%
	Couvreur	F1610	2	33	0,0%	-10,8%
	Fabricant – Installateur de cuisines équipées et de meubles de salle de bain	F1604	1	1	0,0%	0,0%
	Fabricant – Installateur de fermetures de baies	F1607	2	8	0,0%	166,7%
	Maçon	F1703	2	60	3,3%	11,1%
	Monteur en chauffage et sanitaire	F1603	2	52	1,9%	116,7%
	Peintre décorateur	F1606	1	18	11,1%	200,0%
	Tailleur de pierre – Marbrier	F1612	1	1	100,0%	SO
Total Construction				195	3,6%	7,1%

Source : IFAPME 2022-2023 ; calculs IBEFE Namur

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Évolution inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Filière bois	Menuisier d'extérieur	H2206	2	2	0,0%	-66,7%
	Menuisier d'intérieur	H2206	2	37	2,7%	54,2%
	Total Filière Bois			39	2,6%	0,0%

Source : IFAPME 2022-2023 ; calculs IBEFE Namur

Le secteur Construction & Bois est le secteur au sein duquel la plus grande diversité de formations en Apprentissage est proposée sur le territoire du Bassin de Namur.

En 2022-2023, 234 jeunes ont ainsi suivi une formation en Apprentissage pour se former à un des métiers de ce secteur.

Les formations qui n'étaient pas proposées en 2019-2020 et qui sont organisées en 2022-2023 : Tailleur de pierre Marbrerie.

Les formations qui ont disparu entre 2019 et 2022 sont les formations de Maçon Bétonneur, Peintre en bâtiment – Tapissier – Poseur de revêtements des murs et du sol, Parqueteur, Fabricant et poseur de châssis et portes en PVC et/ou ALU, Poseur de plafonds suspendus, de cloisons amovibles et de bardage.

Les formations les plus fréquentées sont les formations de : Maçon, Monteur en chauffage sanitaire et Menuisier d'intérieur.



Les formations les moins fréquentées sont les formations de : Fabricant – Installateur de cuisines équipées et de meubles de salle de bain, Tailleur de pierre – Marbrier et Menuisier d'extérieur.

Peu de femmes s'inscrivent dans les formations de ce secteur et nous observons une diminution de leur participation à ces formations.

36

2.2.2. FORMATIONS POUR ADULTES : OFFRE DE L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE (2022-2023) ET OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'IFAPME EN 2022-2023 (ANNÉE PRÉPARATOIRE, CHEF D'ENTREPRISE ET COORDINATION ET ENCADREMENT), DU FOREM (2023), DES CISP/CENTRES D'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE (2023) ET DES CFISPA/CENTRES DE FORMATION ET D'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE ADAPTÉS (2023)

1. Enseignement pour adultes

Secteur Enseignement pour adultes	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2022-2023	Inscriptions ² épreuves intégrées 2021-2022	Inscriptions épreuves intégrées 2022-2023	% Femmes (inscriptions max.)	Évolution inscriptions 2018-2019 à 2022-2023
Construction	Carreleur – chapiste	ND	1	22	SO	6	22,7%	SO
	Ouvrier menuisier	ND	1	10	SO	9	40,0%	-66,7%
	Total Construction			32		15	28,1%	-40,7%

Source : DGENORS, 2022-2023 ; Calculs IBEFE Namur

Secteur Enseignement pour adultes	Intitulé des Unités d'Enseignement	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2022-2023	% Femmes
Construction	Approche du carrelage (convention)	1	18	22,2%
	Base de menuiserie en rénovation de mobilier (convention)	1	13	30,8%
	Réalisation d'un cadre avec assemblages de base	1	50	40,0%

Source : DGENORS, 2022-2023 ; Calculs IBEFE Namur



² Le nombre d'inscrits dans les épreuves intégrées 2021-2022 n'est mentionné que pour les sections pour lesquelles l'épreuve n'est organisée qu'une année sur deux et pas en 2022-2023.

2. IFAPME – Année préparatoire

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Évolution inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Construction	Carreleur	F1608	1	12	8,3%	-7,7%
	Entrepreneur couvreur	F1610	1	12	0,0%	33,3%
	Entrepreneur de couvertures non métalliques de constructions	F1610	1	4	0,0%	
	Entrepreneur en construction gros-œuvre – Maçon	F1703	1	10	10,0%	36,4%
	Entrepreneur en constructions gros-œuvre	F1703	1	5	0,0%	
	Installateur en chauffage central	F1603	2	30	0,0%	7,1%
	Peintre décorateur	F1606	1	15	33,3%	SO
	Total Construction				88	8,0%

Source : IFAPME 2022-2023 ; calculs IBEFE Namur

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Évolution inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Filière bois	Agenceur d'intérieur	H2207	1	3	33,33%	SO
	Constructeur-monteur de bâtiment en structure bois	F1501	1	30	0,0%	SO
	Entrepreneur en constructions bois	F1501	1	1	0,0%	-90,0%
	Entrepreneur menuisier	H2206	1	8	25,0%	SO
	Entrepreneur menuisier – Menuisier d'intérieur	H2206	1	27	18,5%	SO
	Total Filière bois				69	11,6%

Source : IFAPME 2022-2023 ; calculs IBEFE Namur

Parmi la liste des formations 2022-2023 en Année préparatoire à la formation Chef d'entreprise, les formations qui n'était pas proposée en 2019-2020 : Entrepreneur couvreur, Peintre décorateur, Agenceur d'intérieur, Constructeur monteur de bâtiment en structure bois, Entrepreneur menuisier et Entrepreneur menuisier – menuisier d'intérieur.

37

Parallèlement, proposées en 2019-2020, les formations d'Entrepreneur de maçonnerie et de béton, Entrepreneur de peinture – Tapissier – Poseur de revêtements des murs et du sol, Charpentier et Entrepreneur Menuisier- Charpentier ne sont plus proposées en 2022-2023.



Ce sont les formations de d'Installateur en chauffage central, Constructeur monteur de bâtiment en structure bois et Entrepreneur menuisier – menuisier d'intérieur qui récoltent le plus d'inscriptions.

Même si peu de femmes s'inscrivent dans les formations de ce secteur, nous observons cependant une évolution de leur participation à ces formations.

38

3. IFAPME – Chef d'entreprise

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Évolution inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Construction	Carreleur	F1608	1	11	0,0%	-26,7%
	Décorateur d'intérieur	F1102	2	86	91,9%	41,0%
	Entrepreneur couvreur	F1610	3	28	3,6%	SO
	Entrepreneur de couvertures non métalliques de construction	F1610	1	3	0,0%	-86,4%
	Entrepreneur de maçonnerie et de béton	F1703	1	1	0,0%	46,7%
	Entrepreneur en constructions gros-œuvre	F1703	2	10	10,0%	
	Entrepreneur en construction gros-œuvre – Maçon	F1703	1	11	0,0%	
	Entrepreneur général	F1202	1	6	16,7%	SO
	Entrepreneur peintre décorateur	F1606	1	12	33,3%	SO
	Installateur en chauffage central	F1603	2	39	0,0%	-15,2%
	Opérateur de travaux subaquatiques	I1502	1	14	7,1%	-22,2%
	Peintre décorateur	F1606	1	9	11,1%	SO
	Technicien chauffagiste Combustibles liquides et gazeux	I1308	1	5	0,0%	-37,5%
	Total Construction				235	37,4%

Source : IFAPME 2022-2023 ; calculs IBEFE Namur



Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Évolution inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Filière bois	Constructeur-monteur de bâtiment en structure bois	F1501	1	1	0,0%	SO
	Entrepreneur en constructions bois	F1501	1	16	6,3%	SO
	Entrepreneur menuisier	H2206	2	27	3,7%	0,0%
	Entrepreneur Menuisier – Charpentier	H2206	1	14	7,1%	
	Entrepreneur menuisier – Menuisier d'intérieur	H2206	1	24	0,0%	SO
	Total Filière bois				82	3,7%

Source : IFAPME 2022-2023 ; calculs IBEFE Namur

Les formations CE qui n'apparaissent plus en 2023-2024 sont les suivantes : Entrepreneur de peinture – Tapissier – Poseur de revêtements des murs et du sol, Installateur – électricien, Métreur deviseur à orientation PEB.

Ce sont les formations de Décorateur d'intérieur, d'Installateur en chauffage central et Entrepreneur menuisier qui récoltent le plus d'inscriptions.

La majorité des formations connaissent une diminution, parfois importante, du nombre d'inscriptions, les plus importantes concernent les formations d'Entrepreneur de couvertures non métalliques de construction, d'Entrepreneur de couvertures non métalliques de construction de Constructeur-monteur de bâtiment en structure bois (entre 1 et 3 inscriptions)

En ce qui concerne l'évolution de la participation des femmes à ces formations, on observe :

- * Un intérêt croissant depuis plusieurs années pour la formation de Décorateur d'intérieur, le taux était 86,9 % en 2019-2020 ;
- * Un taux de participation notable dans les formations d'Entrepreneur peintre décorateur, d'Entrepreneur général, de Peintre décorateur et d'Entrepreneur en constructions gros-œuvre (entre 33% et 10%)
- * À l'inverse, les femmes sont complètement absentes des formations de Carreleur, d'Entrepreneur de couvertures non métalliques de construction, d'Entrepreneur de maçonnerie et de béton, d'Entrepreneur en construction gros-œuvre – Maçon, d'Installateur en chauffage central et de Constructeur-monteur de bâtiment en structure bois



4. IFAPME – Encadrement et Coordination

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Évolution inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Construction	BIM Coordinateur	F1106	1	7	28,6%	16,7%
	Gestionnaire de chantier	F1202	1	4	25,0%	-42,9%
	Mètreur deviseur à orientation PEB	F1108	2	68	14,7%	112,5%
	Technicien-coordonateur en rénovation énergétique	F1201 ou F1202	1	10	0,0%	SO
	Ventiliste	F1603	1	7	14,3%	SO
	Total Construction				96	14,6%

Source : IFAPME 2022-2023 ; calculs IBEFE Namur

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Évolution inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Filière bois	Agenceur d'intérieur	H2207	1	9	33,33%	SO
	Charpentier	F1503	1	1	0,0%	SO
	Technicien en construction bois	H2209 ou H2204	1	19	5,3%	SO
	Total Filière bois			29	13,8%	SO

Source : IFAPME 2022-2023 ; calculs IBEFE Namur

L'offre de formation évolue avec l'apparition de 2 nouvelles formations Technicien-coordonateur en rénovation énergétique et Ventiliste, ainsi que la disparition d'Entrepreneur Général. On peut relever un grand nombre d'inscription à Mètreur deviseur à orientation PEB.

En ce qui concerne le taux d'inscription des femmes à ces formations, le taux est généralement en forte baisse sauf pour Gestionnaire de chantier qui reste stable. L'intérêt des femmes est également appréciable en ce qui concerne la formation d'Agenceur d'intérieur.



5. Le Forem (hors centres de compétence) – Gestion propre

Pour le secteur d'activités Construction & Bois, les Centres de formation du territoire du Bassin de Namur sont situés à Dinant et Saint-Servais.

Secteur Forem Formation	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2023	% Femmes	Évolution 2020-2023
Construction et bois	Carreleur	F1608	34	26,4%	SO
	Coup de poing pénurie : Isoleur en bâtiment	F1603	12	16,6%	SO
	Couvreur tuiles et ardoises	F1610	87	2,2%	29,8%
	Étancheur	F1613	2	0%	SO
	Isoleur en bâtiment	F1613	61	9,8%	SO
	Maçon	F1703	92	1%	135,8%
	Monteur en chauffage et sanitaire	F1603	22	0%	SO
	PEB-Performances énergétique des bâtiments	ND	15	53,3%	7,1%
	Peintre décorateur	F1606	95	22,1%	17,2%
	Poseur routier	F1702	2	0%	0%
Total			422	11,6%	73,6%

Source : Le Forem, 2020-2023 ; Calculs : IBEFE Namur

Essai métier : découverte des métiers de la construction, une participante.

En ce qui concerne l'évolution de la participation des femmes à ces formations, on observe :

- Un intérêt croissant pour les métiers de la construction, on est passé de 7% à 108% en 3 ans avec un attrait particulier pour PEB, carreleur ou encore peintre dont la proportion de femme a doublé depuis la dernière analyse.
- À l'inverse certaines formations restent non attractives comme maçon, étancheur, monteur en chauffage et sanitaires ou poseur routier.

Secteur Forem Formation	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2023	% Femmes	Évolution 2020-2023
Qualité – Sécurité - Environnement	Collaborateur système management environnement	ND	1	100%	SO
	Conseiller en énergie tertiaire	ND	4	0%	SO
	Coordinateur système management environnemental	ND	6	50%	SO
	Lutte incendie	ND	9	44,4%	SO
	Package sécurité	ND	16	12,5%	SO
	Travaux en hauteur	I1501	157	13,3%	185,4%
	VCA	H1301, H1303	318	7,5%	64,7%
	Total			511	12,7%

Source : Le Forem, 2020-2023 ; Calculs : IBEFE Namur



6. CISP

Les Centres d'insertion socioprofessionnelle actifs dans le secteur Construction & Bois sur le territoire du Bassin de Namur sont les suivants : Ateliers de Pontauray (Mettet), Espaces (Ciney), Jeunes Au Travail (Namur), La Calestienne (Beauraing), L'Outil – CPAS Namur et Quelque Chose à Faire (CISP dont le siège est situé en dehors du territoire du Bassin de Namur mais qui délocalise également des activités de formation à Auvelais).

42

CISP	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2022	% Femmes	Évolution fréquentation 2019 -2022
Construction, Bâtiment et Travaux publics	Electricité résidentielle	F1602/H2602	34	2,9%	21,4%
	Entreprise générale du bâtiment	F1601/F1606/F1608/F1703/ F1704 (uniquement certaines Unités de Formation en lien avec ces métiers)	24	4,2%	-33,3%
	Gros-œuvre	F1703	13	0,0%	8,3%
	Maçonnerie : construction – transformation	F1703	14	7,1%	-44,0%
	Menuiserie – isolation	F1610/F1613/H2206	13	0,0%	-38,1%
	Ouvrier semi-qualifié en Écoconstruction	F1613/F1501/F1601	14	21,4%	-22,2%
	Parachèvement : plafonnage – peinture	F1601/F1606	21	14,3%	-30,0%
	Rénovation et Ferronnerie d'art du bâtiment	F1601/F1606/F1607/F1608/ F1609/F1701/F1703/F1704/ F1705/B1601/H2209/H2911/ H2913/l1203 (uniquement certaines Unités de Formation en lien avec ces métiers)	33	3,0%	-40,0%
Total F – Construction, Bâtiment et Travaux publics			166	6,0%	-26,2%

Source : SPW, 2022

7. Centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle AVIQ : les CFISPA

Remarque : les données disponibles ne permettent pas une ventilation de la fréquentation par métier/formation.

Secteur CFISPA	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2020	% Femmes	Évolution Fréq. 2019-2023
Construction, Bâtiment et Travaux publics	Second Œuvre	F16	0	-	-100%
	Travaux et gros œuvre	F17	3	0%	-40%
	Total		3	0%	-76,9%

Source : AVIQ, 2023



2.3. Centre de Technologies avancées (CTA), Centre de compétences (CDC) et Centres de Validation des compétences

43

CENTRES DE TECHNOLOGIES AVANCÉES

Il n'y a pas de Centre de Compétences spécifique aux métiers du secteur dans notre bassin. Le Centre de Technologies Avancées des Equipements Techniques du Bâtiment est situé à Ciney ; ce CTA dispose de 4 plateformes Chauffage, Sanitaire, Climatisation et Domotique. Hormis la plateforme Sanitaire, ce CTA offre surtout une formation de pointe aux métiers qui font l'objet du diagnostic sectoriel HVACR & Electricité.

CENTRES DE COMPÉTENCES

Il n'y a pas de Centre de Compétences spécifique aux métiers du secteur dans notre bassin. Les Centres de Compétences Constriform sont en effet situés en province du Hainaut et en province de Liège. Cependant, le Centre de Compétences Constriform Hainaut développe actuellement une offre de formation dans son antenne de Gembloux- Les Isnes. Les formations qui y sont dispensées pourront donc être renseignées dans les prochains rapport et diagnostic sectoriel.

Depuis peu, en plus des demandes adressées aux Centres de Compétences pour des modules de courte durée, il y a de la part des écoles une demande croissante (en raison d'un manque de ressources humaines, logistiques et financières) pour l'organisation de la validation des Unités d'Acquis d'Apprentissage, demande à laquelle les CDC ont eux-mêmes parfois quelques difficultés à répondre (difficultés en termes d'équipements et/ou de temps).



CENTRES DE VALIDATION DES COMPÉTENCES

Concernant la validation des compétences, ce sont essentiellement les centres de compétences Construform Hainaut et Liège qui assurent cette validation pour les métiers de la construction.

Le centre IFAPME de Namur - Brabant wallon (en son site de Gembloux-Les Isnes) et le Forem à St-Servais sont les seuls centres et sites de validation de compétences pour les métiers de la construction dans notre bassin namurois, respectivement **pour les métiers de couvreur et de Maçon.**

Offres de validation des compétences en Wallonie

MÉTIERS	TITRES DISPONIBLES	LIEUX DE VALIDATION
Carreleur	<ul style="list-style-type: none">• Réaliser la pose de carreaux au sol sur chape fraîche• Réaliser la pose collée de carreaux au sol• Réaliser la pose collée de carreaux sur parois verticales• Préparer les supports horizontaux et verticaux : dresser une chape• Carreler un escalier	<ul style="list-style-type: none">• Centre de compétence Forem-ConstruForm Châtelineau• Centre de compétence Forem-ConstruForm Grâce-Hollogne• Centre de validation bruxellois des métiers de la construction• Centre de validation des compétences de l'EPS Sambreville
Coffreur	<ul style="list-style-type: none">• Réaliser un coffrage traditionnel• Réaliser un coffrage en modulaire• Poser des éléments préfabriqués• Assembler et poser des armatures simples• Réaliser un coffrage d'escalier	<ul style="list-style-type: none">• Centre de compétence Forem-ConstruForm Châtelineau
Conducteur d'engins de terrassement	<ul style="list-style-type: none">• Exécuter des travaux de nivellement à l'aide du bulldozer• Exécuter des travaux de terrassement et de levage à l'aide de la pelle hydraulique• Exécuter des travaux des manutentions de matériaux à l'aide du chargeur frontal• Exécuter des travaux de terrassement et de levage à l'aide d'une chargeuse pelleuse• Transporter des matériaux à l'aide d'un dumper	<ul style="list-style-type: none">• Centre de compétence Forem-ConstruForm Châtelineau



MÉTIERS	TITRES DISPONIBLES	LIEUX DE VALIDATION
Couvreur	<ul style="list-style-type: none"> • Façonner et poser les éléments d'égouttage et d'évacuation d'eaux pluviales • Réaliser la pose d'une couverture en tuiles et sa sous-toiture • Réaliser la pose d'une couverture en ardoises • Réaliser la pose d'une couverture métallique • Établir le diagnostic d'une toiture existante 	<ul style="list-style-type: none"> • Centre de compétence Forem-ConstruForm Châtelineau • Centre de compétence Forem-ConstruForm Grâce-Hollogne • Centre de validation bruxellois des métiers de la construction • Centre IFAPME de Charleroi • Centre IFAPME Luxembourg • Centre IFAPME Namur-Brabant Wallon
Maçon	<ul style="list-style-type: none"> • Poser des systèmes d'égouttage et de drainage périphérique • Placer une isolation thermique sur un mur existant • Réaliser une maçonnerie collée • Réaliser une maçonnerie de parement au mortier • Réaliser une maçonnerie en blocs béton avec pose de poutres/claveaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Centre de compétence Forem-ConstruForm Châtelineau • Centre de compétence Forem-ConstruForm Grâce-Hollogne • Centre de validation bruxellois des métiers de la construction • Centre IFAPME Luxembourg • Centre de compétence Forem-ConstruForm Châtelineau • Centre de compétence Forem-ConstruForm Grâce-Hollogne • Centre de validation bruxellois des métiers de la construction • Centre IFAPME Luxembourg • Le Forem-Centre de formation de Saint-Servais
Paveur	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un revêtement en pavés autobloquants et en dalles • Réaliser un revêtement en pavés en pierre naturelle • Poser des éléments linéaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Centre de compétence Forem-ConstruForm Châtelineau • Centre de compétence Forem-ConstruForm Grâce-Hollogne • Centre de validation des compétences de l'EPS Mouscron - Comines - Picardie • Centre de validation des compétences de l'EPS Sambreville



MÉTIERS	TITRES DISPONIBLES	LIEUX DE VALIDATION
Peintre décorateur	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser manuellement des travaux de peinture sur différents supports • Réaliser des travaux de peinture au pistolet • Réaliser la pose d'un revêtement mural souple • Réaliser la pose collée d'un revêtement de sol souple 	<ul style="list-style-type: none"> • Centre de compétence Forem-ConstruForm Châtelineau • Centre de validation EFP • Le Forem -Centre de formation du Brabant wallon • Le Forem-Centre de formation de Saint-Servais
Plafonneur-cimentier	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un plafonnage intérieur • Réaliser un cimentage et une finition extérieurs • Réaliser une cloison légère et un plafond en plaques de plâtre sur ossature • Monter des cloisons intérieures en carreaux de plâtre 	<ul style="list-style-type: none"> • Centre de validation bruxellois des métiers de la construction • Centre IFAPME Liège-Huy-Verviers • Le Forem - Centre de formation Construction Tournai
Poseur de fermetures menuisées	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser la pose d'une porte équipée d'un volet mécanique • Réaliser la pose d'une porte intérieure 	<ul style="list-style-type: none"> • Centre de compétence Forem-Wallonie Bois • Centre de validation bruxellois des métiers de la construction • Centre IFAPME Liège-Huy-Verviers

Source: <https://www.validationdescompetences.be/>



2.4. Validation des compétences

NOMBRE D'ÉPREUVES RÉALISÉES DANS LE BASSIN NAMUROIS POUR LE MÉTIER DE ...

47

MÉTIER	ÉPREUVES RÉALISÉES			
	2020	2021	2022	2023
Couvreur		32		26
Maçon				
Paveur				2

Source : Consortium de Validation des compétences



3. THÉMATIQUES COMMUNES ET RECOMMANDATIONS

Les « thématiques communes » sont un ensemble d'orientations émises par les IBEFE dans l'intention de développer l'offre d'enseignement et de formation professionnelle sur leur territoire en favorisant l'ajustement de l'offre existante aux besoins socio-économiques de chaque Bassin, en veillant à l'évolution des qualifications et compétences requises sur le marché du travail et en proposant des parcours d'enseignement et de formation complets et cohérents pour tous les publics.

Les thématiques communes sont composées de :

- * La liste des métiers prioritaires pour le développement de la programmation de l'offre : métiers prioritaires à créer et à maintenir ;
- * Recommandations sur des métiers, ainsi que sur d'autres enjeux transversaux et globaux : adaptation du contenu ou de la pédagogique de certaines offres, orientation et promotion des métiers, places de stages et alternance, partage des équipements pédagogiques, etc.

3.1. Thématiques communes : liste des métiers prioritaires maintien/création de l'offre

LISTE DES MÉTIERS PRIORITAIRES À CRÉER ET À MAINTENIR

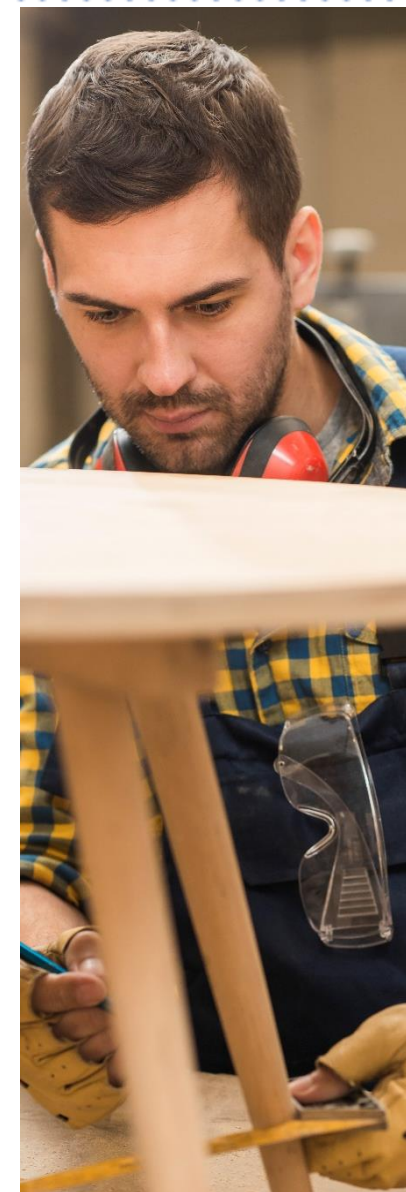
Vous trouverez ci-dessous la liste des métiers prioritaires de l'Instance Bassin EFE de Namur.

* **Métiers prioritaires pour la création de nouvelles offres**

L'IBEFE formule une « recommandation de création » lorsque l'offre actuelle d'enseignement et/ou de formation est estimée insuffisante ou mal répartie géographiquement pour couvrir les besoins socio-économiques du territoire ou que les parcours de formation sont estimés incomplets. Il est alors recommandé la création d'offres nouvelles ou supplémentaires.

* **Métiers prioritaires pour le maintien d'offres de formation et d'enseignement**

L'IBEFE formule une « recommandation de maintien » lorsque l'offre d'enseignement et/ou de formation existante est suffisante et nécessaire pour assurer la continuité des parcours de formation, l'équilibre géographique de l'offre et pour couvrir les besoins socio-économiques identifiés dans le bassin ; dans le cas où une offre d'enseignement ou de formation disparaît, l'IBEFE soutient la création d'une nouvelle offre équivalente.

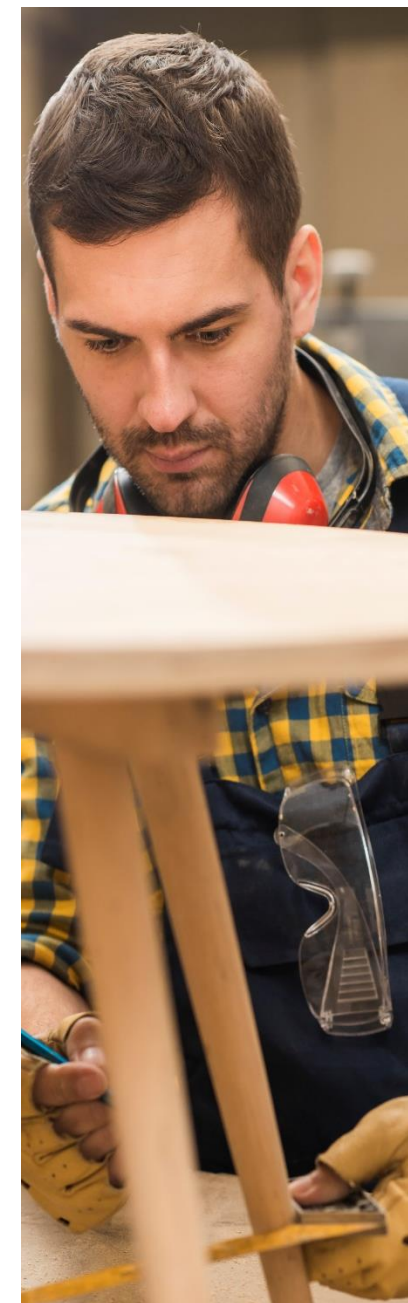


Remarque : Dans les tableaux ci-dessous, les métiers sont classés sur base de la nomenclature Rome V3. Comme dans l'ensemble du rapport, ceux-ci sont libellés au masculin pour une meilleure lisibilité des tableaux. Ils doivent cependant être lus de manière épiciène.

ROME V3	MÉTIER PRIORITAIRES	FORMATION INITIALE	FORMATION POUR ADULTES	RECOMMANDATIONS/ COMMENTAIRES
F – Construction, Bâtiment et Travaux publics				
F1104	Dessinateur de la construction	Créer	Créer	<p>Pénurie 125 OE > 51 RMO</p> <p>2 écoles proposent la formation de Dessinateur en construction. Du côté de la formation professionnelle, la formation IFAPME de BIM Coordinateur (COEN – 2 ans) organisée à Gembloux prévoit en sa 1e année une formation de BIM Modeleur.</p> <p>Il n'existe pas d'autres offres de formation adultes sur notre bassin</p>
F1108	Métreur-deviseur	Créer	Créer	<p>Pénurie 64 OE > 13 RMO</p> <p>L'option 'Technicien en construction et travaux publics' développe des compétences relatives à ce métier.</p> <p>L'ouverture en septembre 2021 d'une 7e Technicien spécialisé métré et devis a permis aux élèves sortant des options techniques de la construction de perfectionner leurs compétences pour ce métier.</p> <p>Au niveau de la formation professionnelle, seul les centres IFAPME de Gembloux et de Dinant proposent la formation de Métreur-deviseur à orientation PEB.</p>



ROME V3	MÉTIERS PRIORITAIRES	FORMATION INITIALE	FORMATION POUR ADULTES	RECOMMANDATIONS/ COMMENTAIRES
F – Construction, Bâtiment et Travaux publics				
F1202	Chef de chantier de la construction	Créer	Créer	<p>Pénurie 319 OE > 32 RMO</p> <p>Ce métier joue un rôle très important dans la coordination optimale des métiers intervenant en chantier de construction et de rénovation pour l'atteinte des objectifs de PEB.</p> <p>L'option 'Technicien en construction et travaux publics' développe des compétences relatives à ces métiers. La 7e 'Technicien en encadrement de chantier' approfondit les compétences de suivi technique et de sécurité de chantier mais elle n'a pas été organisée en 2023-2024.</p> <p>Les Centres IFAPME de Gembloux et de Dinant proposent également une formation COEN de 'Gestionnaire de chantier' d'une durée de 3 ans (accessible à partir de 18 ans).</p> <p>Les jeunes sortant de l'enseignement qualifiant pourraient trouver dans ces formations professionnelles un complément de formation fort intéressant.</p>
F1301	Conducteur de grue	Créer	Créer	<p>Pénurie 283 OE > 22 RMO</p> <p>Le coût des équipements constituant un frein majeur à la mise en œuvre des formations menant à ces métiers, il est nécessaire d'établir une collaboration avec d'autres acteurs pour proposer une offre aux publics du Bassin de Namur. Exemples : Centres de compétences, La Défense, entreprises, ...</p> <p>La formation à ces métiers constitue un complément de formation fort intéressant pour les métiers du gros-œuvre.</p>



ROME V3	MÉTIERS PRIORITAIRES	FORMATION INITIALE	FORMATION POUR ADULTES	RECOMMANDATIONS/ COMMENTAIRES
F – Construction, Bâtiment et Travaux publics				
F1302	Conducteur d'engins de chantier	Créer	Créer	<p>Pénurie 201 OE > 54 RMO</p> <p>Le coût des équipements constituant un frein majeur à la mise en œuvre des formations menant à ces métiers, il est nécessaire d'établir une collaboration avec d'autres acteurs pour proposer une offre aux publics du Bassin de Namur. Exemples : Centres de compétences, La Défense, entreprises, ...</p> <p>La formation à ces métiers constitue un complément de formation fort intéressant pour les métiers du gros-œuvre.</p>
F1501	Constructeur monteur de bâtiment en structure bois	Maintenir	Maintenir	<p>Fonction critique OE 146 > RMO 25</p> <p>Dans une logique de pouvoir continuer à fournir de la main d'œuvre, il est indispensable de maintenir l'offre existante.</p>
F1503	Charpentier	Créer	Créer	<p>Fonction critique OE 9 < 17 RMO</p> <p>Sur notre bassin, une offre en FI et une en FA, ce qui est insuffisant pour couvrir les besoins réels, en effet, les entreprises de ce secteur, selon les experts ne passent pas par le Forem pour leurs offres et les volumes ne reflètent pas la réalité.</p>
F1601	Plafonneur-cimentier	Créer	Créer	<p>Fonction critique 26 OE < 44 RMO</p> <p>Au niveau de l'enseignement, la 6ème année professionnelle plafonneur n'est pas présente sur notre bassin, néanmoins 2 autres possibilités existent à Namur</p> <p>École Professionnelle – Cefa Asty Moulin, Plafonneur (alt.45)</p> <p>EPSIS St Nicolas, Plafonneur (Enseignement Spécialisé)</p> <p>Au niveau de la formation professionnelle, 1 possibilité à Ciney, le CISP – Espaces propose Plafonnage / Isolation</p>



ROME V3	MÉTIERS PRIORITAIRES	FORMATION INITIALE	FORMATION POUR ADULTES	RECOMMANDATIONS/ COMMENTAIRES
F – Construction, Bâtiment et Travaux publics				
F1604	Agenceur d'intérieur	Maintenir	Maintenir	<p>Fonction critique 28 OE +/- = 29RMO Etudes et formations similaires à Plafonneur - Cimentier FI : -Certificat de 6ème année professionnelle de menuisier d'intérieur et d'extérieur 11 occurrences bien réparties dans notre bassin -Certificat de qualification de cuisiniste 1 occurrence à Namur -7^e Complément en agencement d'intérieur 4 occurrences -Enseignement spécialisé - Monteur placeur d'éléments menuisés -Centre IFAPME Menuisier d'intérieur en Apprentissage à Namur et Dinant</p> <p>FA : Ifapme Gembloux, Agenceur d'intérieur (COEN), Entrepreneur Menuisier (CE) Dinant, Entrepreneur Menuisier (CE) Cisp Mettet, Ateliers de Pontauray -Menuiserie Promotion sociale - Menuisier 2 Namur</p>
F1606	Peintre décorateur	Créer	Maintenir	<p>Fonction critique 35 OE ++< 226 RMO FI 2 Avelais/2 Namur/1 Dinant FA 2 Namur/1 Ciney</p>



ROME V3	MÉTIERS PRIORITAIRES	FORMATION INITIALE	FORMATION POUR ADULTES	RECOMMANDATIONS/ COMMENTAIRES
F – Construction, Bâtiment et Travaux publics				
F1607	Menuisier d'extérieur	Maintenir	Maintenir	Fonction critique 80 OE < 102 RMO 17 possibilités de formation en FI et FA réparties sur l'ensemble du bassin
F1608	Carreleur	Créer	Créer	Pénurie 37 OE < 65 RMO 4 FI / 3 FA Selon les experts, les besoins des entreprises pour ce métiers ne sont pas remplis.
F1610	Couvreur	Créer	Maintenir	Pénurie 755 OE > 124 RMO 3 FI / 4FA
F1613	Etancheur	Créer	Maintenir	Pénurie 27 RMO = 29 OE Les études qui se rapprochent le plus de métier sont celles de couvreur En FA 2 CISP et le Forem Namur propose cette formation.
F1701	Coffreur	Créer	Créer	Pénurie 98 OE > 26 RMO 1 seule FI
F1702	Ouvrier de voirie	Créer	Créer	Pénurie 713 OE +++> 106 RMO 1 seule FI
F1703	Maçon, Chapiste	Maintenir	Maintenir	Pénurie 818 OE +++> 265 RMO 22 possibilités de formation en FI et FA et plutôt bien répartie sur l'ensemble du bassin.



ROME V3	MÉTIERS PRIORITAIRES	FORMATION INITIALE	FORMATION POUR ADULTES	RECOMMANDATIONS/ COMMENTAIRES
F – Construction, Bâtiment et Travaux publics				
F1705	Poseur de canalisation		Créer	Pénurie 33 OE > 10 RMO Pas de formation permanente en FA sur notre bassin mais le Forem organise régulièrement des « Coup de Poing Pénurie » sur le métier.
H2206	Menuisier d'atelier	Maintenir	Maintenir	Fonction critique cette année mais était en pénurie les trois années précédentes 166 OE < 183 RMO
H2209	Technicien de fabrication bois et matériaux associés	Maintenir		Métier mis en évidence lors de la concertation sectorielle 0 OE < 10 RMO L'emploi est là et il y a des réelles difficultés de recrutement



3.2. Recommandations

ORIENTATION, PROMOTION DES MÉTIERS, PROMOTION DES FILIÈRES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES

55

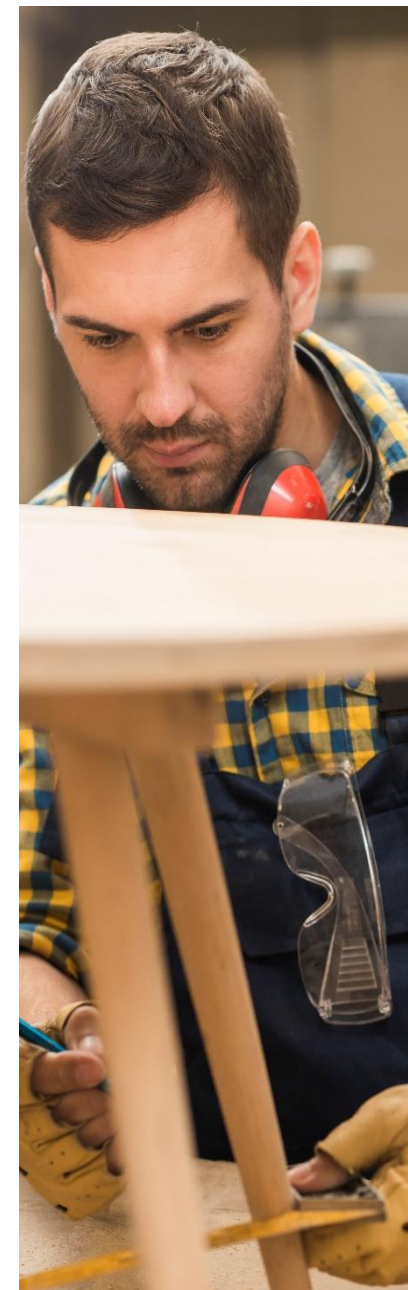
RECOMMANDATIONS

- 1** **Recommandation générale**
Poursuivre et amplifier les actions visant à revaloriser l'enseignement qualifiant et les filières STEM, avec une attention particulière par rapport aux parents et aux directions et membre du personnel des établissements d'enseignement général.
- 2** **Recommandation générale**
Poursuivre et amplifier les actions de revalorisation et de promotion des métiers techniques.

ADAPTATION DE L'OFFRE D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION, RECOMMANDATIONS AU SERVICE FRANCOPHONE DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS (SFMQ)

RECOMMANDATIONS

- 3** **Recommandation issue de la concertation sectorielle locale**
Faire évoluer le contenu de la formation de Dessinateur en Construction : supprimer dessin à main levée, maquettiste, et réduire topographie aux grandes bases pour plus de place pour les nouvelles technologies et aux nouveaux logiciels ce qui signifie aussi de prévoir des licences logicielles et une mise à jour des connaissances des enseignants.
- 4** **Recommandation issue de la concertation sectorielle locale**
Pour le secteur construction, intégrer dans toute la structure d'enseignement et de formation des connaissances en rénovation énergétique et écoconstruction.
- 5** **Recommandation issue de la concertation sectorielle locale**
Au niveau de l'enseignement spécialisé, prévoir une transition entre la formation de Monteur placeur en forme 3 et le monde de l'entreprise et mettre en place des actions qui visent à aider l'insertion de ce public.
- 6** **Recommandation générale**
Poursuivre les activités de promotion et de découverte des métiers du qualifiant pour tous les publics. Assurer une meilleure visibilité et coordination des actions/projets en la matière.



PLACES DE STAGE ET ALTERNANCE

56

RECOMMANDATIONS

7

Recommandation générale

Favoriser les contacts entre les enseignants et chefs d'ateliers du qualifiant et les entreprises, notamment en promouvant l'utilisation des possibilités d'immersion proposées par la Fondation pour l'Enseignement via le dispositif Entr'Apprendre.

ÉQUIPEMENTS/RESSOURCES

RECOMMANDATIONS

8

Recommandation générale

Mener des actions en vue de faire face à la pénurie de certains enseignants et formateurs.

9

Recommandation générale

Renforcer les moyens pédagogiques des Centres de Technologies Avancées : octroyer à ceux-ci un renforcement du nombre d'équivalents temps plein formateur, ainsi qu'un statut et un financement structurel pour ceux-ci.

AUTRES

RECOMMANDATIONS

10

Recommandation générale

Mener une réflexion avec les employeurs pour travailler sur l'amélioration des conditions de travail.



4. CONTACT

57

Analyse et rédaction

Antoine ALEXANDRE, Chargé de missions IBEFE Namur

antoine.alexandre@forem.be

Instance Bassin Enseignement qualifiant Formation Emploi (IBEFE) de Namur

Boulevard du Nord, 4 – 5000 Namur

<https://www.bassinefe-namur.be>

ibefe.namur@forem.be

